



Bimestriel, nov. / déc. 2005
N° 63 - 2,50 €

ASBL - N° dépôt : 0088398 – Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PÉRIODIQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION, FONDÉ EN 1994

Sommaire

Le Congrès national wallon de 1945
pp. 2-5

La malgouvernance
/ R. Swennen, p. 6

Les dés étaient pipés
/ A. Patris, p. 7

Chambardements
/ J. Rogissart, pp. 8-9

Sport / P. Durieux, p. 10

Fabula belgica
/ M. De Middeleer, pp. 11-12

Billet sur la Francophonie
/ P. Bertrand, p. 13

Dossier Éducation
/ P. Mélot, pp. 14-20

En direct d'Avignon
/ P. Jamar, pp. 21-22

Coup de chapeau...
/ Oculus, p. 23

On nous écrit
et Vient de paraître, p. 24

D'un plan à l'autre
/ M. Philippe, pp. 25-26

Échos de France
/ C. Opassich, pp. 26-27

Échos de Flandre
/ J. Goffin, pp. 28-29

Épinglé dans la presse
/ J. Liénard, pp. 30-31

Les articles n'engagent
que leurs auteurs

*CAS TYPIQUE DE
WALLON PLONGÉ
DANS UN COMA POLI-
TIQUE, MON CHER
PURGON, LES CAUSES
EN SONT ENCORE ...
EUH... IGNORÉES!*



"Pourquoi l'opinion (wallonne) est-elle à ce point anesthésiée, résignée,
abasourdie...?"

Paul-Henry Gendebien (voyez p. 31).

Le Congrès national wallon d'octobre 1945 à Liège

Le premier congrès wallon date de 1905, le second de 1912. Dans les années 20-30, La Ligue wallonne en organisera une dizaine. Pendant la Seconde Guerre mondiale, c'est donc tout naturellement que l'idée de tenir un Congrès national wallon à la libération reféra surface. Ce congrès est le fruit de la maturation d'un sentiment proprement wallon amplifié par la résistance à l'occupant nazi et par le souvenir amer de la politique de neutralité conduite avant-guerre par Léopold III et le gouvernement, politique qui se voulait seulement belge sans se soucier d'une Allemagne nazie alors en plein réarmement!

Dès janvier 1933, le mensuel *L'Action wallonne* avait d'ailleurs témoigné de la prise de conscience et de l'engagement de personnalités de différentes tendances. Ce sera le mouvement La Wallonie Libre, créé le 18 juin 1940 et bientôt rejoint par le groupe Sambre-et-Meuse, fondé par Fernand Schreurs et Victor Van Michel, qui donnera corps au projet. En 1945, La Wallonie Libre en sera donc la cheville ouvrière.

Le texte ci-dessous s'inspire essentiellement de l'ouvrage de **Philippe Raxhon**, professeur à l'Université de Liège, *Histoire du Congrès wallon d'octobre 1945 - Un avenir politique pour la Wallonie?* (Institut Jules Destrée, 1995).

La genèse du Congrès

C'est "le 30 août 1942 (qu') il fut décidé qu'un congrès de délégués wallons se tiendrait à Liège à la libération, où la question du rattachement à la France serait envisagée" (p.23). Cette proposition, il faut le reconnaître, sera loin de faire l'unanimité. En mars 1944, le projet d'un congrès national wallon commence à prendre corps. Un comité de préparation se constitue sous la présidence de François Van Belle et, un mois plus tard, il définit l'intention du "Mouvement de la Wallonie Libre (de) revendique(r) un régime qui assurera à la Wallonie, dès la libération, son autonomie dans le cadre d'une fédération d'États démocratiques". En clair, c'est le fédéralisme, vu déjà à l'époque comme la seule solution réaliste.

"Il faut savoir que l'option fédéraliste avait déjà fait l'objet de réflexions approfondies au sein du mouvement wallon, notamment chez les socialistes liégeois" (p.24), tels Fernand Dehouze et Georges Truffaut (1), auteurs en 1938 d'un projet de loi fédéraliste. C'est donc sans étonnement que l'on voit, le 14 octobre 1945, la Fédération liégeoise du PSB se prononcer en faveur de cette solution, "se heurtant ainsi aux unitaristes du Parti".

Un an auparavant, La Wallonie Libre avait d'ailleurs publié un programme affirmant d'emblée que la Wallonie n'appartenait qu'aux Wallons. Au point 9, on lisait encore que "La Wallonie proposera à la France la conclusion d'une union économique, militaire et culturelle". Si une union politique avec la République n'est pas exprimée, la volonté d'un net rapprochement est évidente! La Wallonie Libre, notamment par la voix de Fernand Schreurs, s'affirmara résolument gaulliste et absolument antiléopoldiste.

Pendant l'été, la préparation du congrès ira bon train et, en fin de compte, les dates des 20 et 21 octobre seront choisies. Outre La Wallonie Libre et Le Gaulois, les journaux La Meuse (libéral), La Wallonie et Le Monde du Travail (tous deux socialistes) informeront l'opinion publique. Les organes "neutres" ou conservateurs n'en parleront guère.

Le Congrès est-il représentatif?

L'ambition de ses organisateurs est alors de rassembler "toutes les forces vives de la Wallonie", mais, dit Philippe Raxhon, l'absence de consultation populaire et la non-élection des délégués pèseront lourd "sur la légitimité que le Congrès voudra s'octroyer, sur sa perception à l'extérieur et la réception de ses résultats" (p. 33).

L'éventail des invitations lancées est fort large; en premier lieu, sont conviés les élus politiques de toutes tendances, puis les milieux professionnels au sens large, les membres des organisations wallonnes (syndicats ouvriers et paysans) et les associations culturelles. Bref, tout ce que F. Schreurs "appelle la Wallonie éveillée et consciente". Les nombreuses candidatures rendront difficile la sélection des délégués (2).

"L'invitation officielle au Congrès date du 15 septembre. Elle est rédigée comme un appel devant l'urgence d'une situation désastreuse pour la Wallonie" (p.41). Il est aussi précisé qu'à aucun moment, on ne sortira de la légalité en vigueur.

Les thèses en présence

Pour sauver la Wallonie, il sera demandé aux congressistes de trancher entre :

1. le maintien de la Belgique unitaire;
2. l'autonomie de la Wallonie dans le respect du cadre belge;
3. l'indépendance de la Wallonie;
4. la réunion de la Wallonie à la France.

Les délégués exprimeront deux votes: un premier, que l'on qualifie de "sentimental" et un second, pragmatique (ou vote de raison). Ce double scrutin n'est pas anecdotique, soutient Ph. Raxhon, "car (il) peut être perçu comme un exercice démocratique de qualité" (p. 42). De plus, gage de sérieux, les votes seront secrets.

Le pourquoi de ce double scrutin n'est pas tout à fait élucidé; il faut certainement y voir "la volonté des organisateurs de canaliser l'émotion d'une assemblée qu'ils soupçonnaient a priori houleuse et radicale, et d'imposer à coup sûr la solution fédéraliste (pour) faire l'unité de la cause wallonne." La Wallonie Libre ne dictera aucune consigne de vote et, "de fait, François Van Belle (son président) défendra la thèse de l'indépendance et François Simon celle de la réunion à la France" (p.45). In fine, ils choisiront tous deux l'option fédérale.

En juillet, F. Schreurs avait d'ailleurs tenu à rassurer Rénovation wallonne (de tendance chrétienne): "Le but essentiel du Congrès est en effet de sortir de l'indécision dans laquelle se trouve aujourd'hui le mouvement wallon et de proposer au pays une formule rationnelle qui puisse rallier en Wallonie la grosse majorité des suffrages"... sous peine d'envisager une situation révolutionnaire avec toutes ses conséquences, issue à vrai dire peu probable dans le contexte international de l'immédiat après-guerre.

>>>

Première Journée: le 20 octobre

C'est par une belle matinée d'automne que le Congrès se réunit enfin! Dans la salle des fêtes du Jardin d'Acclimatation de Liège, se pressent un gros millier de congressistes et près de 80 journalistes belges, suisses, hollandais et français.

Joseph Merlot, président (3), ouvre le feu insistant sur l'impérieuse nécessité de chercher l'unité wallonne. "Lorsqu'il relut les quatre thèses proposées, une longue salve d'applaudissements salua celle de la réunion à la France, en guise de prévision d'une belle joute politique" (p.50). Le ton était donné!

Fernand Schreurs, secrétaire général, fait ensuite son rapport, véritable point d'orgue à l'immense travail qu'il avait accompli et perçu par le journaliste Théo Pirard (*La Meuse*) comme "remarquable par sa densité, sa précision et son objectivité". Il souligne d'abord le profond changement de l'Etat belge survenu depuis 1830 avec comme conséquences: la minorisation des Wallons, le transfert progressif des industries vers la Flandre, la fuite financière vers Bruxelles, un politique de travaux publics avantageuse pour la Flandre, l'obstruction flamande quant à un développement commercial avec la France, une insuffisance notoire de l'enseignement du français et le dévoilement de l'enseignement de l'histoire de Belgique vue à travers celle de Flandre, la préférence donnée aux Flamands dans les administrations et, enfin, une politique étrangère dictée par la Flandre.

Résumant l'histoire du mouvement wallon, l'orateur note au passage que, déjà, le Congrès de 1905 avait pris en considération "les intérêts économiques et militaires de la France". La guerre, montre-t-il, a permis aux Wallons de structurer et d'affiner leur combat. Ce congrès en est directement le fruit. Il termine son rapport en détaillant les 4 thèses proposées.

Le président reprend alors la parole pour expliquer le mécanisme des votes et... "prépare déjà psychologiquement les congressistes au choix final qu'il devine difficile à obtenir, mais qu'il sait indispensable pour que le Congrès ait un sens historique et une portée politique" (p.60).

La défense des thèses

Le maintien de la Belgique unitaire — L'après-midi, le premier orateur est Henri Putanier, directeur au ministère des Communications. Il suscite les huées et les moqueries de l'assistance par sa défense maladroite et même provocatrice d'une Belgique immobile.

Il est suivi par l'avocat catholique liégeois Marcel Philippart qui, plus modéré, se fait le défenseur d'une réforme de l'Etat respectueuse de la loi. Il se dira adversaire du fédéralisme et, bien entendu, de la réunion à la France.

L'autonomie dans le cadre belge — Le professeur Fernand Dehouze, l'un des meilleurs connasseurs du fédéralisme, soutient que l'autonomie est absolument nécessaire aux aspirations démocratiques des collectivités humaines. Elle comprend même un droit de sécession, "car (en cas d'échec) le fédéralisme signifie qu'il s'agit d'un dernier essai de vie en commun dans le cadre de la Belgique" (p.67). les avantages, conclut F. Dehouze, sont évidents: l'autonomie permettra aux Wallons de régler les problèmes économiques et sociaux mais aussi militaires. Son intervention est longuement applaudie.

Georges Glineur, député communiste de Charleroi, fidèle à la vision de son parti, accuse les trusts et les monopoles d'être responsables du déclin wallon. Pour lui, il faut resserrer les liens entre les travailleurs flamands et wallons, également exploités (protestations dans la salle). Cependant, il choisira la solution fédéraliste.

Jean Rey, député libéral liégeois, se dit aussi en faveur du fédéralisme parce que l'unitarisme est usé jusqu'à la trame et que, seul, le système fédéral réalisera l'union des Wallons. Enfin, le professeur Léopold Levaux, catholique progressiste (membre de l'Union démocratique belge), soutient la même option.

L'indépendance — François Van Belle, vice-président socialiste de la Chambre, se fait le champion de cette thèse — en son nom personnel, précise-t-il! A ses yeux, un fédéralisme radical pourrait peut-être résoudre les problèmes de la natalité en déclin, ceux de l'économie et de l'intégrité française de la Wallonie, mais, insiste l'orateur, en aucune façon il ne garantira la sécurité des Wallons. Question vitale, puisque la Belgique, créée comme un Etat-tampon, a failli. Devenue un Etat souverain, la Wallonie sera maîtresse de son destin et s'intégrera. "dans le système économique et défensif de la France. Et l'orateur, sous les applaudissements, déclare qu'il préfère une Wallonie annexe de la France à une Wallonie annexe de la Flandre" (p.71). Se référant à Churchill, F. Van Belle pense que l'Angleterre ne s'y opposerait pas. Quant à la France, sa protection serait renforcée à sa frontière nord.

Dans son intervention faite au nom du Parti de l'Union wallonne, l'avocat Yves Bricteux se déclare, lui aussi, indépendantiste.

La réunion à la France — François Simon, directeur du journal *Le Gaulois*, défend avec éloquence la 4e thèse. Souvent applaudi, il pourfend le système fédéraliste: qu'il soit à deux régions, car sa mise en application reste lointaine (ndlr: ce en quoi Simon était prophète!) ou à trois régions, ce qui aboutira à la flammandisation de Bruxelles. L'orateur entend ne plus faire aucune confiance à la Flandre qui, toujours, jouera contre la France, donc contre les intérêts wallons.

Trois raisons poussent la Wallonie à entrer dans la République: elles sont économiques, culturelles et militaires.

Les Wallons seront-ils des citoyens français de seconde zone? "Nul ne peut l'affirmer, avoue Simon qui certifie qu' (ils) sont en Belgique déjà, des citoyens de trente-sixième ordre" (p.74). François Simon sera vivement acclamé par la majorité de l'assistance debout.

Avant de passer aux votes, le président donne la parole à un délégué du Hainaut, René Thône, qui expose le retard pris par les mentalités dans sa province où l'on se soucie davantage de respecter le cadre belge. Il critique ensuite le double vote et le secret du scrutin.

Deuxième coup porté aux partisans des thèses de rupture, Léon-Eli Troclet (PSB), ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, se veut "Latin" plutôt que de culture française et insiste avec force sur la nécessité d'être constructifs. Donc, il ne faut pas choisir une solution radicale pour ne pas effrayer le pouvoir central ni les Flamands! Enfin, jetant son poids de responsable politique dans la balance, Troclet ne voit qu'une issue possible: le fédéralisme.

>>>

Joseph Merlot clôture alors le débat et fait passer au premier vote. À 19 h25, le dépouillement achevé, il annonce les résultats: sur 1048 votants, le maintien de la Belgique obtient 17 voix; le fédéralisme, 391; l'indépendance, 154, et la réunion à la France, 486.

Pas de majorité absolue donc, mais une indéniable percée réunioniste! Embarrassé, Merlot (4) "propose alors, avant de passer au second vote, de faire preuve de maturité et de réflexion" (p.79).

Pour sortir de l'impasse, plusieurs orateurs (Marcel-Hubert Grégoire, Maurice Firlet, Louis Piérard, François Simon et François Van Belle) vont argumenter en faveur du fédéralisme — ou de l'autonomie, la notion est encore floue. Ainsi, "peu à peu s'orchestre le retournement complet de l'assemblée" (p.81). C'est enfin Fernand Dehouze qui porte l'estocade: ce vote est catastrophique, dit-il, car il divisera longtemps le mouvement wallon sans compter les graves répercussions qui se produiront dans les pays anglo-saxons!

Le second vote (de raison) se fera à main levée: une écrasante majorité choisira le fédéralisme, seulement douze délégués le refuseront.

Le dimanche 21 octobre

Dès l'ouverture, le professeur Maurice Delbouille propose un essai de résolution: "Le Congrès national wallon décide de revendiquer l'autonomie de la Wallonie dans le cadre de la Belgique" (p.86) et, à cette fin, entend constituer un Comité permanent qui définira la forme à donner à l'autonomie et comment y parvenir. Le rapport des travaux d'une Commission de 35 membres sera communiqué au congrès de 1946 à Charleroi.

"La dernière émotion du Congrès, c'est Charles Plisnier qui l'a suscitera" (voir l'essentiel de son discours ci-dessous). Lorsqu'il quittera la tribune, l'assemblée debout chantera la Marseillaise.

Brève conclusion de Wallonie-France

Le Congrès national wallon de 1945 restera sans doute un événement majeur. Il aura vu "le réalisme" triompher du rêve, assurant ainsi à l'État belge une longue survie. Spaak, Van Acker et consorts (rassurés par téléphone) pouvaient se rendormir: leur chère Belgique restait intacte.

Les Congrès wallons des années suivantes n'en seront plus que des reflets affadis. Il est vrai que la rapide élévation du niveau de vie ne sera pas propice à la réalisation d'importantes réformes de l'État belge. Peu à peu, les fédéralistes les plus éminents se tairont jusqu'à ce que, 15 ans plus tard, rien n'étant résolu, André Renard relance l'idée. La crise de 1960-61 ébranlera certes l'État central. Il faudra toutefois attendre la révision constitutionnelle de 1970, qui divisait la "Belgique de papa" en quatre régions linguistiques, pour voir commencer "la lente incubation de la régionalisation", comme l'a dit François Perin, activée par le Rassemblement wallon.

Nous voici en 2005, la "maison belge" se lézarde de plus en plus sous la poussée flamande et les problèmes de la Wallonie se sont lourdement aggravés. Comme rien n'est encore résolu, c'est maintenant aux Wallons de jouer, à eux de réunir d'urgence un nouveau congrès, mais de rupture cette fois! Le feront-ils? ■■■

(1) Tué le 3 avril 1942 à Hereford lors d'un exercice à la grenade alors qu'il était capitaine dans les Forces belges en Angleterre. Les circonstances de sa mort restent mystérieuses.

(2) La complexité de la question des invitations est décrite dans les pages 33 à 38. Suit l'examen des déflections notamment d'unitalistes avérés ou de gens "prudents".

(3) Joseph Merlot (Seraing 1886-1959) avait été prisonnier politique, interné en 1943 à Bois-le-Duc puis au camp de Nordhausen.

(4) Bien des années plus tard, Théo Pirard, représentant alors *La Meuse* et placé sur la scène, m'a confié avoir entendu Joseph Merlot s'écrier: "C'est une catastrophe!" (J.L.).

Larges extraits du discours prononcé le 21 octobre 1945 par Charles Plisnier, écrivain, prix Goncourt 1937, à la clôture du Congrès national wallon

Chers camarades wallons, pour assister à ce Congrès historique, je suis venu de Paris (applaudissements) (...)

Je ne suis pas, camarades wallons, un ouvrier de la onzième heure! En 1913, je fondais avec quelques amis de Mons et de Charleroi et avec ce cher Cantillon, un groupe de jeunes gardes wallons qui n'a pas vécu. Les temps n'étaient pas mûrs. En 1919, je fondais, avec quelques amis, à Bruxelles, la Fédération des Étudiants wallons dans laquelle nous prenions la position que vous acclamez aujourd'hui. Et qu'il me soit permis de rappeler à cet égard un souvenir. À l'une des premières séances publiques de cette Fédération des Étudiants wallons, assistait devinez donc qui? Henri Borginon qui était alors jeune député frontiste et qui disait: "Mes chers amis, nous sommes entièrement d'accord avec vous pour mettre fin à la Belgique unitaire. Nous sommes entièrement d'accord, nous, Flamands, nationalistes flamands, de divorcer d'avec vous!" Il a bien changé! Il voulait bien divorcer d'avec nous quand les Flamands étaient, suivant un mot magnifique, "des demandeurs" ! Mais à présent qu'ils sont devenus

"défendeurs", comme ils le disent eux-mêmes, ils ne veulent plus divorcer d'avec nous. Ce qu'ils veulent, c'est une Belgique colonisée par la Flandre, une Belgique flamande! (applaudissements) (...)

On m'a demandé souvent: "Pourquoi ne sollicitez-vous pas la naturalisation française?" J'ai toujours répondu: "Je ne suis pas un fuyard. Je veux devenir français un jour, peut-être..., mais avec tout mon peuple!" (vifs applaudissements)

Je vous ai dit ces sentiments pour que vous compreniez que, moi aussi, je suis un replié; que, moi aussi, j'ai dû faire violence, non pas à ma conscience (on ne fait pas violence à sa conscience) mais à mes convictions personnelles, pour me rallier à la motion qui vous est présentée! (Très bien! Très bien!)

Pensant, sentant français, que dirai-je? (...)

Ce n'est pas notre volonté, c'est la réalité qui compte et il me semble déjà, bien que je fusse profondément et fermement partisan d'une réunion à la France, il me semble déjà que prendre cette position aujourd'hui était, je ne dis pas non seulement dangereuse, car nous nous moquons des >>>

dangers (applaudissements), mais était vain, car — disons-le bien — si nous représentons ici réellement la Wallonie, tous les hommes en Wallonie ne sont pas arrivés pourtant à cette prise de conscience qui est la nôtre! (applaudissements).

On ne fait pas l'économie d'une expérience politique. Il ne suffit pas de dire, d'exposer et d'expliquer aux gens qu'une thèse est juste pour qu'ils la comprennent et qu'ils l'adoptent. Il faut qu'ils la vivent.

Eh bien! la motion que nous allons voter aujourd'hui permettra à notre peuple de vivre cette expérience et d'en tirer les conclusions nécessaires.

Je crois aussi à la nécessité d'une certaine modération et d'une certaine sagesse, car disons-nous bien aussi que la solution du problème wallon ne dépend pas uniquement de nous. Ce n'est pas à Bruxelles que je pense, ni à la Flandre — nous nous expliquerions au besoin avec ces amis-là — mais c'est à l'Europe et au monde.

Il est certain que le problème wallon fait partie de tout l'ensemble du problème occidental. Il est certain que nous ne pourrions, par un mouvement de notre volonté, même révolutionnaire, créer un État durable sous le signe d'une "non-confiance" en le gouvernement belge ou nous rattacher à la France, sans que cet acte n'ait des répercussions infinies dans le monde entier.

Il y a une personne dont on a peu parlé ici et qui, pourtant, est présente: c'est l'Angleterre. Croyez bien que je n'attaqua pas l'Angleterre sur son jeu international, mais il est peut-être de fait que l'Angleterre a l'intérêt à ce que la France ne soit pas trop puissante, et à pouvoir compter sur une tête de pont solide sur le continent (ndlr: c'est-à-dire la Belgique) (quelques dénégations). Non, avez-vous dit. Et sur cette question, je ne suis pas loin de penser comme vous. Mais quelle a pourtant été jusqu'ici la politique de l'Angleterre?

C'est à cause de l'Angleterre et à la faveur de la trahison de M. de Talleyrand que nous sommes ici aujourd'hui au lieu de faire partie de la communauté française! (applaudissements). Mais, depuis 1830, bien des choses ont changé et, si comme je le disais tout à l'heure, l'Angleterre peut se méfier d'une France trop puissante, elle pourrait aussi réfléchir à ce qui se passe aujourd'hui, car elle a besoin de la France en Europe! (applaudissements).

Elle pourrait comprendre qu'une France qui aurait retrouvé ses limites naturelles, c'est-à-dire celles de sa langue, une France plus grande, serait pour elle une alliée plus forte. (...) En fin de compte, chers camarades wallons, la question belge est une question internationale. C'est l'une des deux raisons pour lesquelles je pensais que nous devions finir nos débats sous le signe de la sagesse. Je craignais donc que vous ne fussiez pas assez sages!

Mes impressions de ce Congrès, eh bien! je veux vous le dire très franchement, dépassent absolument tout ce que j'avais pu rêver pendant mes meilleurs rêves. (...)

Les tendances les plus différentes ont été défendues tant par des hommes de droite que par des hommes de gauche, étant entendu que je n'emploie pas les deux mots "gauche" et "droite" dans le sens qu'on leur donne quand il s'agit de partis, mais qu'ils sont synonymes, de "durs" et de "mous"!

Les hommes de droite, comme Glineur et Philippart, ont pu s'exprimer (rires). Les hommes de gauche, comme nos amis Simon, Van Belle et Grégoire, ont pu s'exprimer aussi. Et ce respect des opinions et des personnes prouve que les sentiments qui habitent ce Congrès sont ceux qui appartiennent

aux peuples jeunes, aux peuples valeureux! Eh bien! chers camarades wallons, je vous demande, au nom de nos camarades wallons de France dont je vous disais tout à l'heure les sentiments, je vous demande de parfaire ce Congrès en votant à l'unanimité et par acclamations, la motion qui vous sera présentée. Vous rendrez ainsi hommage au sacrifice de conviction qui a été fait par des hommes ardents et vous montrerez ainsi votre volonté de faire aboutir loyalement la seule thèse qu'il soit possible de voter (ndlr: c'est-à-dire la thèse autonomiste).

Que dira votre vote, chers camarades wallons? En Belgique, aux Flamands, il dira que nous étions endormis mais que nous renaissions et que, s'il a fallu cinquante ans pour que notre chute s'achève, il faudra peut-être cinquante jours pour que notre redressement soit total! (applaudissements prolongés).

A l'étranger qui l'ignore, croyez-le, votre motion dira qu'il existe une question wallonne comme il a existé une question irlandaise. Votre motion mettra le monde en présence de nos exigences et de notre volonté.

Et à la France? Ici, un mot, un seul mot. Je vais essayer d'être aussi froid que possible, ce qui est bien difficile quand il s'agit de la France. On accuse couramment la France d'être impérialiste, d'avoir des visées annexionnistes, d'en vouloir à l'intégrité de ses voisins. Eh bien! moi, qui vis en France depuis longtemps, je puis vous dire et vous le savez, du reste, que rien n'est plus éloigné de la position française qu'une position impérialiste. C'est plutôt le contraire que nous serions tentés de lui reprocher! (applaudissements).

Nous serions plutôt tentés de lui dire: "France, notre mère, tu nous abandonnes un peu! (applaudissements). Tu ne paraît pas toujours te souvenir que nous sommes là, la chair de ta chair et le sang de ton sang. Tu ne parais pas te souvenir que, comme pour toi, le français est notre langue maternelle, la langue que l'on parle chez nous depuis mille ans. Tu ne parais pas te souvenir que, de l'autre côté de la ligne rouge, il y a des gens qui appartiennent à ton corps et, parce que tu crains d'apparaître aux yeux du monde comme une puissance de proie, tu mets une sourdine à ton amour et tu fais mine de nous ignorer!" Non, la France n'est pas impérialiste! Ce sera aussi le résultat de ce Congrès d'avoir dit à la France que nous existons et que nous l'aimons, que nous l'aimons, non pas comme des étrangers qui aiment sa culture, son art, ses grands hommes, mais que nous l'aimerions quand même sans culture, sans art et peut-être même sans grands hommes, même si son éclat ne rayonnait pas sur le monde, parce que non seulement notre âme fait partie de son âme, mais aussi que notre corps est partie de son corps! (applaudissements).

Camarades wallons, nous aurons peut-être un jour besoin de la France, lorsque nous aurons fait cette expérience ultime qui nous est demandée, lorsque nous l'aurons faite dans un sacrifice à la raison et au sens des réalités politiques.

Lorsque nous aurons fait cette expérience ultime et si, comme je le crains, cette expérience avorte, alors — j'entends le dire aujourd'hui — nous serions justifiés à nous tourner vers la France et aucun reproche ne pourrait nous être adressé, car cette expérience, nous la ferions en toute loyauté et sans arrière-pensée d'aucune sorte. Alors, nous lui dirions: "Maintenant, France, au secours!" et, croyez-le bien, elle viendrait (L'assemblée se lève, acclame longuement l'orateur, puis chante la Marseillaise devant le bureau debout). ■

La malgouvernance

René Swennen

Le mot est récent et n'est pas encore entré dans le dictionnaire. Inspiré de la "malbouffe", il dit clairement ce qu'il veut dire sans qu'il soit besoin de grands détours. Au début de cette année encore, personne n'aurait osé l'appliquer aux rouages gouvernementaux de la Belgique sans être accusé de faire le jeu de l'extrême droite. L'essai du sénateur Destexhe et les analyses qui ont suivi ont ouvert le débat. Celui-ci se résume à ceci qu'un des maux dont souffre de manière structurelle la Wallonie tient aux insuffisances de son gouvernement. Il ne s'agit pas du gouvernement wallon en particulier, mais du système gouvernemental belge tout entier qui est responsable non seulement de ce qui relève spécifiquement de sa responsabilité directe dans le domaine administratif, mais également du déclin de l'économie wallonne et de l'extension de la précarité. Je ne vise pas ici telle ou telle affaire en cours, ni les logements sociaux en particulier, ni Charleroi par rapport à Liège ou à Bruxelles. Si l'on voulait aligner les exemples, il y en aurait par dizaines depuis les cuisines de la prison de Lantin qui sont en panne faute de crédits nécessaires à l'entretien des prisons jusqu'aux routes et autoroutes qui offrent un spectacle lamentable, en passant par l'enseignement secondaire et professionnel de la Communauté française qui est présenté comme un des plus médiocres d'Europe occidentale. Non, je vise l'économie, l'emploi, le développement, la situation générale de la Région wallonne par rapport aux autres régions qui l'entourent: Flandre, Luxembourg, Pays-Bas, Nord-Pas-de-Calais. On a l'impression ici ou là d'être dans un pays de l'Est à l'époque communiste avec le chômage en plus. Les plans de relance, les réformes particulières sont, sinon inutiles, en tout cas insuffisantes, car il faudrait modifier le système en profondeur, mais qui l'oserait? Ce serait toucher à l'ensemble de l'édifice et le jeter par terre.

Cela signifierait concrètement:

- 1° supprimer la Communauté française de Belgique et répartir ses compétences entre la Région wallonne et la Région bruxelloise;
- 2° constituer des communautés urbaines sur le modèle français, dotées d'un pouvoir réglementé légalement, et donc dissoudre la kyrielle d'ASBL, d'intercommunales, de régies qui se partagent le pouvoir pour ne pas l'exercer ou l'exercer de travers;
- 3° répartir différemment les pouvoirs entre les Ré-

gions et l'État fédéral, ce qui nécessiterait une réforme constitutionnelle afin que la Wallonie soit identifiable aux yeux des Wallons et des étrangers, que les dépenses soient alignées sur les recettes, que le dynamisme naîsse de la conscience d'appartenir à une Région et d'œuvrer à son développement;

4° mettre fin au sous-régionalisme qui entraîne un saupoudrage de subventions sans souci de la moindre efficacité;

5° supprimer la représentation proportionnelle pour y substituer un scrutin majoritaire à deux tours et abolir le vote obligatoire afin de favoriser le changement et l'alternance, mettre fin aux coalitions et aux marchandages improductifs qu'elles entraînent, favoriser la prise de responsabilité des électeurs.

Cette clarification du pouvoir permettrait la relance et le traitement en profondeur des grands dossiers. Est-ce possible? On peut en douter. C'est pourquoi des mesures plus radicales encore seront sans doute nécessaires. La Catalogne vient de s'autoproclamer "nation" par rapport à l'Espagne. L'exemple pourrait être contagieux en Europe.

À quand la Flandre? À quand la Wallonie? ■

RESSEMBLANT, NON?



Prémonitoire la méfiance de Van Caul Lequel, avant sa démission-éjection du gouvernement wallon, commençait à douter de la loyauté dirupienne... (voyez la couverture du n° précédent de Wallonie-France).

Les dés étaient pipés au départ

André Patris, directeur honoraire de la Maison de la Francité à Bruxelles

Que peut encore valoir un État qui n'a pas été constitué à partir d'une nation en un temps où les nations sont le socle indispensable de l'Union européenne? Près de deux siècles après Waterloo et le traité de Vienne, la Belgique encombre encore le paysage politique.

Elle devait offrir des garanties à la Grande-Bretagne qui n'en a plus cure contre une France devenue depuis lors une fidèle alliée, mais elle fait à présent figure de vétéran grincheux. À tel point que l'on a évoqué à son propos, non sans exagération, le précédent fâcheux de Sarajevo. Le fédéralisme allait être le remède miracle capable d'apaiser les tensions internes. Il n'en a rien été. Le système mis en place 25 ans plus tôt a accentué les déséquilibres non seulement entre les groupes linguistiques, mais encore entre Bruxellois et Wallons alors que l'inverse se serait imposé...

La cause d'une incompréhension qu'il sera malaisé de dissiper: l'attachement atavique des élites (?) francophones à des conceptions remontant à une époque où le français était *lingua franca*, le culte de la presse de la capitale pour la famille royale, l'effacement des journaux de province, le conformisme des universités sur les problèmes de structure de l'État, et tout ce qui touche à ce que le rédacteur en chef du *Monde* appelaît en matière de presse, et donc de manipulation de l'opinion dans les dernières années du siècle écoulé, le complot vaticano-flamand. Que de thèmes de recherche pour des étudiants en sciences politiques!

*ET MA LÉGION D'HONNEUR,
JE POURRAI LA GARDER ?*



La position des Wallons et des Bruxellois francophones va vite devenir intenable s'ils refusent de s'identifier à une nation. Leur passivité confine au scandale. Le Parlement de la Communauté française, où les Wallons sont majoritaires, n'a pas pu ou pas voulu mettre sur le tapis la question des relations avec la France. Rien n'est plus facile par le biais de l'accord culturel. Est-ce pour s'être abstenu d'en parler avec la présidente du Parlement de la Communauté française que l'ex-ministre-président Van Cau a reçu la Légion d'honneur? On se refuse à le croire. Et Elio Di Rupo, l'homme de tous les pouvoirs en Wallonie, veillera-t-il à actionner les leviers dont il dispose pour que la France ne demeure pas une sorte de Princesse lointaine?

Dix ans plus tôt, l'Atelier de français vivant, installé à la Maison de la Francité, proposait à tous les parlementaires, en deçà et outre-Quiévrain, la mise sur pied d'une cellule de géopolitique qu'anime-

raient des experts de la société civile venant des deux côtés de la frontière commune.

Depuis lors, la situation de la Wallonie a empiré. Le projet pourrait être relancé. Nicolas Sarkozy nous avait répondu: "J'encourage cette initiative qui renforce la francophonie. Vœux de succès". On est en droit de penser que cette opinion est partagée par Dominique de Villepin.

La perche reste tendue. Qui la saisira? ■



Note sur les noms de famille

par Jacques LIÉNARD

Cette plaquette illustrée de 70 pages retrace l'origine des noms, leur évolution et les étapes de leur enregistrement en Wallonie.

Prix: 5€ (frais de port compris) à verser sur le compte de Wallonie-France 068-2271983-76 à 4130 Tiff. (vendue au bénéfice du périodique)

Chambardements

Jacques Rogissart

Versera-t-on une larme sur la chute de Jean-Claude Van Cauwenbergh? S'il en vient une au coin de l'œil, qu'elle soit pour ce qu'il aurait pu être. Il fut un temps où nous pûmes lui prodiquer notre estime. Comme un preux paladin de la cause wallonne, il donnait de beaux coups de lance à nos ennemis de l'extérieur et de l'intérieur. Il bataillait pour Fouron au mépris de sa propre position, il donnait de la voix dans les conseils du PS contre le participationnisme compulsif des morfalous du Système. Ajoutez à cela qu'il avait du métier et qu'il fit bouger en bien beaucoup de choses comme maire de Charleroi. Vous vous souviendrez alors que, lorsqu'il devint ministre-président du gouvernement wallon, il nous fut permis d'espérer qu'il continuerait l'œuvre de Guy Spitaels.

Et puis, il y eut ce qu'il est devenu. Comment, pourquoi, un biographe l'écrira peut-être un jour. Tristesse. Non point tant devant le cachetonneur d'affaire qu'il proclame avec abus éthiquement correctes — il faut bien que l'indignation s'émoussse dans le foisonnement des exemples. Mais devant le belgicain banal (ah, son "que la Belgique continue"! dans *Le Soir*), l'homme de cour aux lourdes réverences, l'avaleur de couleuvres dans les cuisines du boulevard de l'Empereur, le colporteur sans dignité du "plan Marshall" dans les anti-chambres du nord, le tripoteur lacrymal protégeant tant qu'il put les coquins de "La Carolorégienne", puis les adjurant en pleurs de se démettre contre promesse à peine cryptée de leur refaire un avenir!

Au bout d'un jugement sans faiblesse, il est juste de déceler en lui un fond de sensibilité wallonne qui lui faisait remonter la race quand les Flamands la taraudaient de leurs insultes. Je sais bien qu'il n'y avait plus grand-chose à en tirer, mais le très peu n'est-il pas préférable à rien? Son successeur à Namur ne mérite même pas ce minuscule crédit. Sous l'empire de la nécessité, il colmate une énorme brèche, mais il ne désirait pas y être. On est loin du coup fulgurant de M. Spitaels en 1992 faisant vraiment don de son prestige à la Wallonie en quittant le pupitre plus confortable des commandes du premier parti francophone. Mettons, sans rêver, notre espoir en ceci: que la fonction change M. Di Rupo. Par sa faute et celle de ses pareils, elle est devenue ingrate et accablante, mais elle a la grandeur du devoir. Il s'est démis de ses mandats financiers. C'est déjà ça... Face au scandale de "La Carolorégienne", sachons voir plus loin que l'événement. C'est peut-être un paradigme, plus qu'une exception. En tout cas, il devient patent que le mal s'est trop largement répandu dans le temps et l'espace, à la faveur de négligences et de tolérances complices. On viserait trop court en ajustant le seul PS. Certes, les coupables investis par les damnés de la terre ont fâcheusement la main très lourde quand elles plongent dans les caisses publiques. Mais leurs aises et peut-être leur nombre ne viennent que de la vaste emprise de leur formation sur la

Wallonie. Il siérait mal aux autres partis de jouer les vierges effarouchées; ils ont d'ailleurs la décence de tempérer leurs émois. La vérité est que s'est mise en place une structure vicieuse qui expose trop de tentations à la fragilité humaine. La Flandre elle-même réprime son haro: les gabegie de la municipalité anversoise sont encore fraîches dans toutes les mémoires.

**JE NE VEUX PLUS
VOIR DE PARVENUS!**



La classe politique a pris conscience qu'il faut attaquer en profondeur les racines de ces comportements. On ne demande qu'à voir, sans oublier que l'enkystement des pratiques clientélistes et sportulaires exigeront une rude besogne de ceux que l'on appelle aujourd'hui dans l'Hexagone les nettoyeurs au kärcher.

Mais il est des situations qui, pour être plus légales et moins honteuses que le vol des deniers dus aux pauvres locataires des logements sociaux, coûtent encore beaucoup plus cher à la collectivité. Je parle des sinécures copieusement rentées que distribuent les appareils participatifs à des incompétents et des roupilleurs dans les conseils d'administration des entreprises publiques et des intercommunales, livrées déjà à grand péril aux ruineuses contraintes maastrichtiennes. On exige l'équilibre budgétaire du privé là où il y a un service public qui doit s'évaluer selon des critères propres à sa spécificité. On supprime des gares, des bureaux de poste, des facilités. Combien de fois faudra-t-il répéter qu'à ce compte, >>>

la Wallonie moins peuplée, plus pauvre et, pour tout dire, dominée, abandonne toujours plus de dépouilles dans le silence somnolent de ceux qui devraient la défendre. Jusques à quand lui taira-t-on que la Belgique l'entrave et l'étouffe? Ce questionnement nous amène au "plan Marshall". Comme tout le monde, j'ai reçu la réponse que j'attendais dans mon article précédent. La puissance étrangère qui doit venir à la rescousse, c'est le pouvoir fédéral et, derrière lui, la Flandre! De là les pèlerinages chez elle de dirigeants francophones démentant par l'humilité de leur quête la mâle fierté qu'ils prétendaient nous insuffler. Ils n'y recueillent qu'aimables encouragements. Quand il s'agit de leur ouvrir sa bourse, le gouvernement flamand a les doigts gourds. C'est une des raisons pour lesquelles je ne crois guère au succès d'un plan, partiellement tiré sur la comète nordiste. Une autre est que le projet est saupoudré de vieilles recettes libérales (le MR a raison d'évoquer son *copyright*) dont le seul défaut est de n'avoir réussi nulle part. Mais peut-être qu'en substituant la grosse louche à la cuiller à café, le plat sera mieux cuit? Essayons et surveillons... (1)

Ceci dit, je me repens un peu d'avoir trop persiflé la fameux plan. Que voulez-vous, la ridicule référence à George C. Marshall excitait ma verve! La première bonne chose à épingle, c'est qu'il interpelle notre peuple sans faire retentir des trompettes de cirque et sans le fustiger. Il ne le flatte pas non plus, il l'appelle à la lutte, il lui dit qu'il peut vaincre. À la bonne heure! En deuxième lieu, il a des contours de cette planification dont j'ai souvent mentionné l'inéluctabilité pour une économie comme la nôtre. On peut discuter le choix de ses "pôles de compétitivité": la liste en est trop courte (pourquoi, par exemple, en avoir omis la filière du bois, la valorisation de notre eau et la promotion du tourisme qui ne coûteraient pas cher?), mais elle s'accorde à des besoins manifestes. L'accent mis sur la formation et sur la recherche est également à sa place. Il y a enfin des ressources inscrites en face de chaque objectif, c'est d'une clarté trop rare pour ne pas être saluée, à condition naturellement que l'intendance suive le corps de bataille. Des voix pertinentes se sont élevées pour observer que le dispositif aurait été d'une meilleure venue s'il eût comporté un chapitre sur l'éducation et un autre sur la synergie avec Bruxelles. Mais on retrouve là les cloisonnements baroques du fédéralisme belge, vestiges des épures de la régionalisation-bidon des années 70 et 80.

Au total, l'expérience mérite d'être tentée. Je le répète, le succès qu'en attendent les concepteurs ne la couronnera que très partiellement (déjà ce qui se passe à la Sonaca jette de l'ombre sur un des objectifs). Mais elle révèle assez de raison pour enclencher une dialectique de réflexion qui confirmera l'absurdité du postulat de la Belgique éternelle. Elle devrait aussi conforter le refus d'une eurocratie qui considère l'action publique comme un blasphème contre la Main invisible et ne l'évalue qu'en termes de coûts, sans jamais en admettre les avantages. Et s'il faut aller plus loin dans la philosophie du sujet, j'ajouterais que la dérive maastrichtienne ouvre un boulevard à la décadence de l'Europe et à la ruine

complète de ses composants les plus faibles, dont la Wallonie. En dépouillant toujours plus les États de leurs prérogatives, elle fait prévaloir le court terme, horizon naturel de la finance, sur le souci de l'avenir. Sa vision monomaniaque d'un marché paré de vertus quasi surnaturelles conduit aux plus graves insécurités pour la cohésion sociale et nationale. Elle nous connecte à une mondialisation marchande et financière, sans le moindre égard à l'égalité des conditions de la concurrence internationale, ce qui ne cesse d'augmenter chez nous le nombre des exclus et des déménagements d'entreprises. Nous avons grand besoin d'une révolution de la pensée. Le libre-échange à outrance est un mythe funeste et, plus encore, la non-recherche de l'auto-suffisance dans les domaines économiques de base, quels que soient, dans l'instantané, les coûts comparatifs et les taux de change. La mondialisation de la finance est une situation et non un dogme; il s'impose de revoir d'urgence les fameux 3D (déréglementation, décloisonnement, désintermédiation) pour y apporter les correctifs requis par l'intérêt des peuples. Le pouvoir politique doit renier son abdication des décennies précédentes. L'accomplissement n'est pas à la mesure de la Wallonie, mais elle n'est pas dispensée, pour son propre salut, d'y mettre la main. C'est cependant en rejoignant la France qu'elle trouvera le levier des grandes actions. Le "non" de celle-ci à la Constitution européenne n'est pas une séparation d'avec l'Europe, c'est le signal à l'Europe que les fausses fatalités de la pensée unique ne sont que vacuité à qui sait voir et comprendre.

Les principaux états-majors politiques wallons voudront-ils occuper un moment la place de la vigie pour scruter le lointain avenir? À moi qui me suis toujours éloigné des convoitises électorales, on permettra de dire que j'ai là-dessus des doutes graves, précis et concordants. À tout le moins, c'est à la portée de leur lorgnette, devraient-ils entrevoir ce que nous promet la continuation du système flamando-belge auquel ils collent comme des moules à un bouchot: une séparation graduée en étapes où, comme toujours, la Flandre s'accapara des bons morceaux moyennant les quelques compensations que M. Vande Lanotte promet au sud. La couenne du lard! Et, en prime, de nouveaux abandons à Bruxelles, pour payer quoi au juste? Même pas une législature de répit.

P. S.: Chacun sait que la Légion d'honneur n'est plus toujours la croix des braves que voulait en faire Napoléon. Mais la République devrait enquêter un peu avant d'en orner la poitrine de certains personnages. Je me retiens de citer les Wallons qui défraient l'actualité. Je m'arrête sur le cas du président de la Chambre, M. Herman De Croo. A peine décoré pour services rendus à la France (?), il s'est empressé de préciser qu'il n'a pas plus d'amour pour elle que pour d'autres pays européens. C'est à Maastricht, dont il a un excellent souvenir, qu'il aurait fallu lui épingle le bijou!

(1) Autre motif de doute: M. Di Rupo promet une contribution financière de la Wallonie au budget fédéral pour lester son pseudo-équilibre maastrichtien. C'est du Marshall à l'envers!

SPORTS**Cyclisme**

"Paris-Tours", une des dernières classiques cyclistes se disputait ce dimanche 9 octobre. Dans sa phase finale, deux "Belges", Philippe Gilbert, vainqueur de la coupe de France 2005, et Stijn Devolder, se trouvent dans une position favorable pour gagner l'épreuve. Derrière eux, à la tête du peloton, ce sont deux équipes belges (Lotto et Quick-step) qui unissent leurs forces pour rejoindre les échappés. Et à 1 km de l'arrivée, Devolder refuse de relayer notre jeune champion wallon. Conséquence: les deux échappés sont rejoints à deux cents mètres de l'arrivée. Hors de lui, P.Gilbert adresse un bras d'honneur à son compatriote (?) Devolder, lorsqu'il franchit la ligne d'arrivée.

"Cela ne se serait jamais passé avec des Allemands, des Italiens, des Français, des Hollandais ou des coureurs d'autres nations", s'exclame mon beau-fils qui pourtant a pour habitude de soutenir tout ce qui est belge. Et il ajoute à mon grand étonnement: *"Décidément, la Belgique n'est pas une nation"*.

Surpris! Le lendemain quand je lis le récit de cette fin de course par Stéphane Thirion, dans *Le Soir*: *"Un Flamand et un Wallon étaient en tête. Il ne*

manquait plus qu'un Bruxellois pour reproduire une nouvelle fête des 175 ans... Erik Zabel ruine les espoirs belges".

Pas un mot par contre des deux équipes belges qui ont gâché la fête. Quant au pauvre Devolder, c'est son directeur sportif qui l'a obligé à ne plus prendre les relais.

Je ne peux croire qu'un journaliste comme S.Thirion, qui n'est pas idiot, n'a pas songé au scénario de sportifs flamands pour qui importait avant tout que Gilbert ne gagne pas parce qu'il a le tort d'être Wallon et, qui plus est, dans une équipe française.

Quand donc, Monsieur Thirion, allez-vous cesser de jouer à l'autruche? N'avez-vous donc pas remarqué que les 175 ans se fêtent très peu au nord de votre royaume?

Football

Ancien footballeur fort en gueule, il adore qu'on le remarque, que ce soit autour des terrains, dans des publicités ou sur les plateaux de télévision qui nous imposent sa présence régulière. Mais si la presse nous en a beaucoup parlé, c'est parce qu'il vient de trahir la confiance de 100.000 électeurs qui, avec la complicité de son "ami" Louis Michel, l'avaient envoyé sur les bancs du sénat.

Ainsi donc, Marc Wilmots s'ennuyait à la haute assemblée. Il constate qu'il n'arrive à rien changer dans le domaine du sport et de l'éducation pas plus que dans les autres domaines d'ailleurs. Alors, il quitte "le terrain" et aussitôt pose sa candidature d'entraîneur fédéral de l'équipe belge de football qui, elle aussi, est au creux de la vague. Il pose cette candidature parce qu'il n'y a pas plus Belge que lui. En somme, il s'autoproclame "super Belge" et donne même la définition de ce qui est un bon Belge.

Un bon Belge est le francophone qui est exaspéré par les termes flamand ou wallon, qui a passé une bonne partie de sa carrière professionnelle en Flandre, dont l'épouse est flamande et qui envoie ses enfants dans une école flamande. Ah que notre petit pays serait beau, peuplé de ces Belges à la sauce Wilmots ! Un brin de lucidité toutefois chez "l'artiste" quand il critique la Belgique (ne lui parlez pas de la Communauté française !) qui consacre 1% de son budget à l'éducation sportive pendant que la France y consacre 7%.

Encore un petit effort de raisonnement, Monsieur Wilmots, et vous arriverez peut-être à ma conclusion: l'éducation sportive de nos enfants passera par l'intégration de la Wallonie dans la République française!

Paul Durieux

Deuxième rendez-vous de Villers-Cotterêts...

Manifestation internationale du 9 octobre 2005 pour la défense des langues

Lieu symbolique s'il en est, puisque c'est au château de Villers-Cotterêts qu'en août 1539, François Ier signait l'ordonnance imposant l'usage du "français" à l'ensemble de son royaume. Une marche, qui a réuni quelque 300 personnes, est partie de Largny-sur-Automne pour rejoindre le château où les manifestants furent accueillis par des sonneries de trompe. Au balcon, avaient pris place plusieurs personnalités, présentées par M. Albert Salon, président du FFI. Citons notamment MM. R. Bellière, maire de Villers-Cotterêts; M. Guillou, recteur de l'Université Jean Moulin (Lyon); J. Pelleter, médiateur de la République; J. Myard, député et président du Cercle Nation et République; P.-H. Gendebien, président fondateur de RWF; J. Saumont, maire de Largny-sur-Automne et vice-président FFI/France et C. Valantin, directeur du Haut Conseil de la Francophonie.

Le déjeuner a été ponctué de nombreuses interventions parmi lesquelles nous avons épingle celles de M. Schroeder et K. Gawlitza qui représentaient le *Verein Deutsche Sprache*, mouvement luttant pour la défense de la langue allemande; J.-L. Cuisiniez représentant le syndicat CFTC, qui a donné des exemples de l'usage abusif de l'anglais au sein d'entreprises françaises, usage combattu avec de plus en plus de succès par le personnel; R. Bertrand, journaliste québécois, qui a rappelé comment les 7 millions de Québécois avaient réussi à faire respecter le français. Avec ironie, il a dénoncé la mollesse des Européens face à l'hégémonie de l'anglo-américain.

M. et Mme A. Laurant, M. et Mme J. Rogissart, Mme M. Wesmael et M. J. Liénard y représentaient Wallonie-France.

Fabula belgica

Marc De Middeleer, docteur en droit UCL

"Les nations et les races se transmettent-elles des fables comme les hommes lèguent des héritages?" (Baudelaire)

Ne nous y trompons pas. Le chantier de détricotage de la substance résiduelle de l'État belge va se ranimer à bon rythme... tout en en conservant la façade.

Le ministre-président Yves Leterme est l'homme politique le plus populaire de Flandre et peut-être le futur Premier ministre "belge". Fin août, il a justifié sa présence au pèlerinage nationaliste et gallophobe de la Tour de l'Yser: "Ma présence se voulait comme un signal clair que le monde politique flamand reste demandeur d'une meilleure répartition de compétences, parce qu'après l'épisode Bruxelles-Hal-Vilvorde, j'ai eu l'impression que l'on enterrait cette discussion-là" (La Libre, 09.09.05).

Et de fait, la Communauté nationale flamande, sûre de son poids financier, ne cache plus son fondamentalisme de plus en plus agressif :

* l'inlassable revendication flamande d'une scission des divers instruments économiques, du régime de l'emploi et de la formation, des salaires, d'une différenciation régionale des impôts des personnes et des sociétés, de la politique de santé et de la sécurité sociale; * la fixation des droits de succession et de donation plus avantageux pour notamment inciter à la délocalisation des fortunes au profit de la Communauté flamande: Insigne contre-exemple d'une "communauté belge unie";

* sur la ligne de front de la Région bruxelloise et sa grande banlieue très majoritairement francophone (formant le bastion des intérêts économiques et culturels de la Francité sur le plan international), les manœuvres de purification ethnolinguistique et de flamandisation se dessinent: les aides financières aux Flamands s'installant ou étudiant à Bruxelles (déménagement et de transport public); le plan flamand de redécoupage des voies d'accès au périphérique (*ring*) pour le transformer en une autoroute flamande sans sorties vers Bruxelles (!); l'obstruction flamande empêchant la Belgique de ratifier la Convention européenne de protection des minorités qu'elle a pourtant signée; l'exigence flamande de scinder l'arron-

dissement électoral et judiciaire de Bruxelles-Hal-Vilvorde; la dispersion organisée des grandes nuisances sonores et des dangers causés par le survol des communes francophones de Bruxelles (déjà plus de 900 infractions à l'arrêt judiciaire d'interdiction: bel exemple d'Etat de droit); la proscription des chaînes françaises sur le réseau de télédistribution en Flandre. Le contrat culturel signé avec la France le 28 septembre 2000 s'avère donc une duperie.

Les déclarations du nouveau ministre-président wallon Di Rupo, rejoignent celles exprimées le 27 septembre par la présidente de la Communauté française. Elles indiquent toute la dimension du défi: "Il faut une *synergie* avec Bruxelles pour la défense de tous les francophones. C'est extrêmement important. Pour les Wallons, mais aussi pour les Bruxellois. Mon objectif est de faire éclore la Wallonie dans cette *synergie*" (La Libre 06.10.05). Et d'ajouter: "Je travaillerai aussi avec les Flamands" Ah bon! mais pour quel résultat? Dans quel rapport de force? Avec quelles ressources financières? Moyennant quels lâchages et compromis préjudiciables dans le seul but de sauvegarder la Belgique nominale et, par conséquent, la nombreuse famille royale qui fait les choux gras de la presse populaire.

Mais, en même temps, on entend Joëlle Milquet, présidente du parti "humaniste" (CDH) et alliée du moment d'Elio Di Rupo, se dire "très inquiète pour l'avenir de l'État belge" (La Libre, 09.09.05).

Le jubilé "175-25" touche à sa fin. Ses manifestations auront bien démontré ce qu'est une stratégie de communication utilisant, par le discours et par l'image, le langage trompeur de la séduction.

Après bien d'autres, le grand humaniste autrichien George Steiner a d'ailleurs relevé que "le génie propre de l'homme est le mensonge". Déjà dans l'Antiquité, le philosophe grec Gorgias décrivait "ce pouvoir irrésistible de persuader toute âme des choses qui sont dites et d'être consentantes aux choses qui sont faites".

À l'ère de la société de la communication et de la propagande manipulatrice, une aristocratie d'affaires canalise en ce sens "ces pulsions hypnotiques de l'âme de la foule" (ici francophone), décrites par le sociologue Gustave Le Bon, dans sa *Psychologie des foules* (1895). C'est le rôle capital — toujours mal compris dans l'histoire belge — de "la minorité dominante", notion capitale apportée par le génial Italien Vilfredo Pareto.

2005 aura vu se déverser les mensonges incantatoires de "l'union", de "la volonté d'unité des Belges", des "87%" supposés par sondage d'unionistes ressuscités — où trouver une telle majorité en Flandre et pour qui ses électeurs votent-ils donc?

In fine, le "fédéralisme centrifuge et responsable" de Leterme n'est plus qu'un écran de fumée.

L'opération est facilitée par la crédulité, un certain romantisme nostalgique et la résistance conséquemment déphasée et velléitaire des Wallons et des Bruxellois, parfois forts en gueule mais amollis par leurs euphorisants favoris: l'irréel "fédéralisme d'union", l'hypothétique "esprit flamand de partage et d'amicale coopération", l'échappatoire de "l'Europe réglant la question belge".



>>>

Or, il s'agit bien d'un séparatisme larvé. Adroïtement, le ministre-président flamand CD&V prône, avec ses partenaires nationalistes de la NV-A, la confédération des Communautés flamande et wallonne cogérant la Région de Bruxelles, tandis que, dans son propre parti "démocrate chrétien et flamand", l'ex-Premier ministre Wilfried Martens, devenu député européen, feint en vieux renard de refuser la formule confédérale (*Knack*, oct. 2005). Déjà en 1998, le président des Jeunesses démocrates-chrétiennes flamandes, Raf Vermeire, annonçait la couleur: "Oui, nous réclamons dès à présent un système confédéral et nous disons très clairement que nous voulons préserver un cadre belge au sein duquel on donnerait aux États fédérés l'autonomie qu'ils souhaitent. La stratégie actuelle des partis flamands consiste à faire des petits pas jusqu'au jour où nous n'aurons plus rien à faire ensemble. Ce sera peut-être dans cinq ou dix ou vingt ans, mais cela arrivera" (*La Libre*, 17.12.1998).

La vision est claire et la volonté de préserver un cadre belge traduit la double anxiété de la Flandre: se trouver demain coincée entre la France et la Hollande, perdre son pouvoir dominateur et ses débouchés économiques en Wallonie, et son contrôle de Bruxelles.

La dynamique scissionniste en cours traduit les fractures culturelles, industrielles, sociologiques et historiques anciennes de cet amalgame flamando-wallon datant de 1831-39, suivant la faillite du montage hollando-belge de 1815. Pas plus en histoire qu'en biologie, le fixisme n'a de sens. Le milieu belgiciste commence à s'inquiéter tout en arborant le masque d'une sereine assurance.

Le gène de la scissiparité est consubstantiel à la naissance de l'État belge, sans langue ni mentalité communes!

Le père Charles Delhez, chroniqueur de l'hebdomadaire catholique *Dimanche*, nous le rappelait fort bien le 28 août dernier: "La Belgique, qui passait de main en main, fut longtemps le champ de bataille de l'Occident. Devenue libre, allait-elle devenir une terre de conflits entre Flamands et Wallons? Sans doute. Les uns, en effet, avaient vécu la création de la Belgique comme une catastrophe tandis que les autres avaient accepté l'indépendance parce

que le rattachement à la France leur était refusé... 150 ans plus tard, sur cette même étendue de terre, le pays se fédérait et devenait un système complexe de régions et de communautés. Pour combien de temps?"

En effet, il n'y a pratiquement plus de marge de manœuvre et nous voici revenus à la ligne de départ.

À qui les peuples wallon et bruxellois peuvent-ils faire confiance pour leur prise en considération, leur redéploiement et leur protection sociale? Aux milieux francophones belgicistes? Évidemment non, et d'ailleurs le francophone de Flandre bien connu Maurice Lippens nous éclaire à ce propos dans l'interview accordée au magazine *Tendance* le 1er septembre dernier: "L'essai intitulé "la question flamande", que Paul Lippens, un grand-oncle, a écrit en 1913 et que son frère Maurice a édité en 1919, fait partie de notre tradition familiale. Cet essai lui a valu de figurer dans "Encyclopédie van de Vlaamsche Beweging" (le Mouvement flamboyant), tout comme Maurice, mon grand-père, en tant que ministre de l'Éducation nationale, a flamandisé l'université de Gand. (...) On me fait encore de temps en temps cette remarque étonnée: Vous êtes des Flamands francophones et tout de même des flamingants, comment est-ce possible? Les gens trouvent ça bizarre, mais c'est pourtant ce qui nous définit exactement".

Cet aveu vaut son pesant d'or!

Peut-on imaginer son collègue et ami Étienne Davignon, Wallon de Bruxelles et belgiciste, se déclarer de même manière wallingant? Impossible, ce serait jugé incompatible, pire incongru et mesquin. Et pourtant, M. Davignon, de pure souche verbiétoise, aurait des raisons d'être wallingant au même titre que M. Lippens s'affirme fierement flamboyant. En 1830, son aïeul Gilles-François, député de Verviers au Congrès national, y fit pression aux côtés du Régent Surlet de Chokier et de nombreux députés, tels de Potter, Gendebien, de Stassart, de Celles, etc. pour une réunion de la Belgique à la France où une quasi-réunion par l'élection du roi Louis-Philippe ou de son fils, le duc de Nemours. Nous voici encore ramenés à la case départ!

175 ans plus tard, les prochaines réformes institutionnelles qui seront exigées

par la Flandre visent déjà l'après-Belgique. Le programme officiel des gouvernements et parlements flamands est éloquent: il tend à créer un État-nation flamand indépendant sans plus de référence à l'État "fédéral" belge.

"Je travaillerai avec les Flamands" a annoncé Di Rupo! La Flandre a tout lieu d'être optimiste pour la réalisation de son objectif.

Ô combien restent actuelles quelques réflexions entendues dans les années 90!

Charles Picqué, actuel ministre-président de la Région bruxelloise : "La responsabilité flamande est énorme dans le processus de dislocation du pays. Du côté wallon, il faut montrer la capacité de concilier la dynamique et la solidarité face à l'égoïsme petit-bourgeois d'une certaine Flandre. Ce qui fait crever la Belgique, c'est le portefeuille, c'est la logique du rentier. Ce que je n'accepte pas, c'est l'arrogance du dominant. C'est ça qu'incarne la Flandre." (*La Libre*, 24.02.1999).

Claude Eerdinkens, député wallon, confirmait ses propos pro-français à la Chambre le 10 juillet 1996 (qui agitèrent le landerneau): "C'est comme dans un couple: pour maintenir l'union, il faut être deux pour le vouloir. Dès que l'un veut imposer des conditions lui permettant de ne plus respecter les obligations de secours et d'assistance, l'union conjugale devient purement virtuelle. Une Wallonie avec la France est plus défendable qu'avec la Flandre à partir du moment où la Flandre veut nous imposer le maintien de la Belgique à des conditions qui nous asphyxient, qui font de nous des Bourgeois de Calais défilant devant les suzerains flamands. Je sais que la France reste très attentive à ce qui se passe en Belgique. Les 4 millions de francophones n'y sont pas quantité négligeable pour la France" (*La Libre*, 10.07.1997).

Louis Michel, actuel commissaire européen, disait en 1996: "Si j'ai le choix entre un État wallon replié sur lui-même et la France, je choisirai la France. La Wallonie, c'est un cul-de-sac économique, social, culturel" (*La Libre*, 26.08.1996).

Remercions ces messieurs de nous avoir indiqué la voie du salut. À nous maintenant d'oser choisir la France! ■

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE**L'allemand, le français: même combat! (*)**

Pierre Bertrand, sénateur honoraire

On dénombre 125 millions de germanophones, soit 2,1% de la population mondiale. C'est la première langue européenne, le français étant la seconde avec 115 millions — les "francophones partiels" étant décomptés (60 millions). Outre de nombreuses autres raisons, cette analogie mérite l'examen des causes d'un déclin qui frappe davantage l'allemand que le français.

Alors que chacun sait ce qu'est la "Francophonie", ni le mot, ni le concept de "Germanophonie" n'existent. L'Allemagne ne veut pas être suspectée de nationalisme linguistique récupérateur, rappelant fâcheusement un pangermanisme qui a laissé de lourdes séquelles en Europe. On n'a pas oublié, entre autres, la germanisation forcée de l'Alsace-Lorraine ou du Luxembourg, l'annexion de la région des Sudètes, la libération privilégiée des prisonniers de guerre flamands dès la capitulation belge du 28 mai 1940 qui rejoignait le souvenir de l'inauguration par le général von Bissing de l'Université de Gand, enfin flamandisée en 1916 par l'occupant allemand. Aujourd'hui, en Allemagne, aucun organisme officiel relevant de l'Exécutif ne veille à l'emploi correct de la langue, domaine dépendant du dynamisme de divers mouvements associatifs privés. Le travail ne manque pas en raison de la prolifération des dialectes locaux, encore très vivaces: le principal contrepoids vient de "l'allemand-standard" (*Hochdeutsch*) seul enseigné dans les écoles. L'allemand dispose du statut de langue officielle également en Autriche, en Belgique, au Liechtenstein, au Luxembourg et en Suisse. Plusieurs régions d'Europe abritent des minorités germanophones, dont la plus modeste se situe en Slovaquie (6.000) et la plus importante en Pologne (350.000). Près de nous, dans le nord de la France, le flamand est parlé par 20 à 40.000 personnes, le francique en Lorraine par 400.000, et l'alsacien par 900.000. Ces trois langues sont aujourd'hui en nette régression. D'autres communautés germanophones se retrouvent en Amérique du Nord (Canada et États-Unis), en Amérique latine, en Asie centrale et en Australie.

Au Parlement européen, les langues les plus usitées sont l'anglais (29%), l'allemand (23%) et le français (17%). Les documents écrits reproduisent pratiquement la même hiérarchie.

A l'étranger, l'apprentissage de l'allemand recule régulièrement. Reconnue comme langue de science et de savoir dans le Nord, le Centre et l'Est de l'Europe, elle a subi une forte perte d'influence après les deux guerres mondiales de 1914 et 1940, liée à la défaite. Là encore l'anglais gagne du terrain, lentement mais sûrement. Alin-

si en Russie qui en comptait voici 200 ans le plus grand nombre, les apprenants d'allemand régressent de façon accélérée depuis 15 ans, passant de 4 à 3 millions, contre 8 millions d'étudiants anglophones. Dans le monde, on dénombre 120 écoles privées allemandes, animées par 2000 professeurs. La promotion de la langue allemande est principalement assurée depuis un demi-siècle par l'Institut Goethe, qui compte 126 établissements dans 77 pays et emploie 3.400 personnes.

L'Allemagne coopère notamment avec divers pays francophones. Au Maroc, trois secteurs prioritaires sont privilégiés: l'adduction d'eau, l'environnement et la protection des ressources naturelles. En Tunisie, ce sont l'agriculture ainsi que les technologies d'information et de communication. Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Sénégal profitent également d'une aide au développement diversifiée. L'Allemagne est le premier marché d'exportation du Québec en Europe, qui y réalise la moitié des exportations canadiennes. Un bureau du Québec est installé à Munich, avec une antenne à Berlin. Le Viêt-nam est un bénéficiaire privilégié de la coopération allemande au développement en Asie du sud-est: reboursement et santé sont les principaux objectifs.

L'anglicisation de l'Allemagne se superpose au recul à l'extérieur de l'apprentissage de l'allemand, et inquiète au point d'envisager une législation linguistique protégeant l'usage et la bonne qualité de la langue, à l'instar de la loi 101 au Québec ou de la loi française du 4 août 1994. Comme chez nous par le "franglais", l'Allemagne est progressivement submergée par le "denglish", provoquant les mêmes dégâts. Les thèses de doctorat sont de plus en plus publiées en anglais, au détriment du caractère scientifique de l'allemand qui lutte pour réfréner l'envahissement par des mots anglais qui paraissent plus novateurs. Il reste que l'allemand est l'une des douze langues parlées dans le monde par plus de 100 millions de locuteurs, aux côtés du chinois, de l'hindi, de l'anglais, de l'espagnol, du portugais, du russe, de l'arabe, du bengali, du français, du japonais et du malais.

Les mêmes causes produisent sensiblement les mêmes effets tant sur l'allemand que sur le français. Puissent les deux aires linguistiques les endiguer et y trouver motif à renforcer leur solidarité, pour le plus grand bien de nos cultures indispensables à l'Europe. ■

(*) Source: La Francophonie dans le monde, 2004-2005. Rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie et du Haut Conseil.

DOSSEUR

L'éducation, pierre angulaire de toute prospérité

Pierre Mélot

Très attentive à l'instruction et à la formation de la jeunesse de Wallonie, *Wallonie-France* a consacré plusieurs articles et dossiers à ces questions dans ses derniers numéros. L'enquête internationale PISA 2003 de l'OCDE (cf. *Wallonie-France* n° 60 - mai/juin 2005) a révélé, une fois de plus, l'état de semi-délabrement du système éducatif - surtout primaire et secondaire - en vigueur en Communauté française de Belgique, hérité de l'Etat belge lors de la communautarisation (c'est-à-dire la scission) de l'enseignement belge en janvier 1989. Secoué par ces constatations affligeantes et répétées, le pouvoir politique belge francophone — après avoir hypocritement sacrifié pendant des années la qualité de l'enseignement à la pérennisation illusoire d'une Belgique en déliquescence — a sorti de sa manche, en janvier 2005, un projet de "Contrat stratégique pour l'Education" (CSE) aussi tape-à-l'œil que garantuesque (cf. *Wallonie-France* n° 61 - juillet/août 2005).

Les diverses consultations, concertations et prises de position consécutives à la sortie de ce document (lourd de 206 mesures et propositions, assez échevelées pour certaines d'entre elles) ont conduit le Gouvernement de la Communauté française à revoir sa copie dans un sens plus modeste. Ramené à 50 mesures, dont un grand nombre sont à peine des décisions, plutôt des intentions lointaines, le CSE s'est vu doté d'une nouvelle étiquette : "Le Contrat pour l'École" (CPE).

Le Contrat pour l'École (CPE)

Comme nous avons tenté de le faire dernièrement à propos du volumineux CSE, nous allons nous efforcer de présenter à nos lecteurs les grandes lignes du CPE, publié le 31 mai dernier, dont l'application a été mise en route lors de la rentrée scolaire 2005-2006.

Notons toutefois en préambule: bien avant que le Gouvernement de la Communauté française ne s'émeuve des faiblesses du système éducatif belge francophone, le monde enseignant, au fil de ses expériences quotidiennes, avait fait et hurlé des constatations alarmantes, que l'on retrouve maintenant à la base du CPE.

Rappelons ces constatations:

1. Les apprentissages de base (lecture, écriture, calcul) ne sont pas suffisamment maîtrisés par les élèves.
2. Un nombre trop important d'élèves n'acquièrent pas les compétences attendues: les taux d'échec et de redoublement sont trop élevés.
3. Le système scolaire est caractérisé par une forte ségrégation: les établissements ne favorisent pas la mixité sociale.
4. Certaines filières (enseignements technique et professionnel) sont alimentées par les élèves en situation de relégation.

Sur la base de ces constatations, le Gouvernement de la Communauté française et de nombreux partenaires du monde de l'éducation et d'associations représentatives patronales et syndicales ont signé une déclaration commune le 29 novembre 2004. Six objectifs ont été définis afin d'améliorer l'enseignement obligatoire d'ici à 2013. Pourquoi 2013 ? Parce que le CPE vise les quelque 50 000 enfants qui seront scolarisés entre 2005 et 2013 (de la 1re année primaire à la 2e secondaire).

Quels sont ces six objectifs?

1. **Elever le niveau d'éducation de la population scolaire** (atteindre 100% d'élèves obtenant le certificat d'études de base (CEB - école primaire) à 14 ans, 85% de diplômés de l'enseignement secondaire supérieur à 20 ans et moins de 10% de jeunes quittant l'école prématurément).
2. **Améliorer les performances** (afin de rejoindre - et dépasser (sic) - la moyenne des pays de l'OCDE, notamment en lecture, mathématiques et sciences).
3. **Augmenter le nombre d'élèves "à l'heure"**, c'est-à-dire sans retard scolaire (passer de 80 à 90% d'élèves "à l'heure" à la fin de l'enseignement primaire et de 40 à 55% à la fin de l'enseignement secondaire).
4. **Favoriser la mixité sociale dans chaque établissement scolaire et dans chaque filière** (ramener la part de variance des performances des élèves attribuable à l'établissement de 56 à 40 % et réduire le niveau de ségrégation scolaire à moins de 40%).

>>>

- 5. Mettre sur pied d'égalité les différentes filières d'enseignement afin que le choix de la filière soit un choix positif** (réduire progressivement et fortement le nombre d'attestations restrictives délivrées à l'issue du 1er degré de l'enseignement secondaire; réduire progressivement, pour ce qui concerne les matières de base, la part de variance des performances des élèves attribuable au choix de la filière d'enseignement).
- 6. Lutter contre tous les mécanismes de relégation qui existent au niveau des établissements d'enseignement** (construire un indicateur sur la base d'indices comme le nombre de changements d'école en cours de scolarité; ce nombre doit diminuer drastiquement).

Que vise le CPE ?

Le CPE adopté par le Gouvernement de la Communauté française se concentre sur 10 priorités traduites en une cinquantaine de mesures. Les premières mesures seront appliquées sans délai, par exemple: amélioration de l'encadrement dans l'enseignement maternel et primaire introduite dès la rentrée 2005-2006 et répartie sur deux années scolaires. Sur le plan budgétaire, les 10 priorités vont mobiliser près de 40 millions d'euros, additionnés aux refinancement prévus par les accords antérieurs.

Quelles sont les 10 priorités établies par le CPE ?

Priorité 1: Plus d'enseignants pour nos enfants

* Améliorer les modalités de calcul de l'encadrement dans l'enseignement maternel

L'inscription des enfants en 1re maternelle dès l'âge de deux ans et demi à tout moment de l'année scolaire entraîne un gonflement de la population scolaire maternelle au fur et à mesure de l'avancement de l'année scolaire. A l'heure actuelle, trois comptages permettent d'adapter le nombre d'enseignants à l'accroissement de la population scolaire: 30 septembre, après les vacances de Noël et de Pâques. **Mesures:** introduction de deux comptages supplémentaires, l'un le 11e jour suivant les vacances d'automne (en 2005-2006), l'autre le 11e jour suivant les vacances de Carnaval (en 2006-2007). Le nombre de demi-journées de présence à l'école requis pour qu'un élève soit comptabilisé passe de 10 à 8 sur une période de 10 jours ouvrables. Budget: 2.549.000 €/année.

* Renforcer l'encadrement dans les deux premières années primaires. Renfort promis: 540 équivalents temps plein d'instituteur répartis sur deux années scolaires.

Il s'agit ici de la mesure-phare du CPE. Mesures: ramener le rapport instituteur/élèves à 1/20 par un apport de périodes complémentaires. Toutes les implantations primaires recevront entre 6 et 12 périodes (réparties sur 2005-2006 et 2006-2007) en

fonction du nombre d'élèves scolarisés en 1re et 2e primaire. Budget: 17.152.000 €/année.

* Renforcer l'encadrement dans les écoles de petite taille (moins de 50 élèves). Renfort promis: 160 équivalents temps plein d'instituteur.

Mesure: en moyenne, 20 % de périodes supplémentaires à utiliser exclusivement dans l'implantation en question (réparties sur 2005-2006 et 2006-2007). Budget: 5.398.000 €/année.

* Mettre en place progressivement un cadre organique pour les puériculteurs et puéricultrices actuellement sous statut précaire Régions wallonne et bruxelloise. (À négocier avec les organisations patronales et syndicales pour entrée en vigueur en 2006-2007).

Ces mesures reposent sur la présomption suivante: le Gouvernement espère que les élèves sortis du 1er degré primaire, étant mieux formés dans les apprentissages de base, connaîtront une scolarité ultérieure plus harmonieuse.

Priorité 2: Condurer chaque jeune à la maîtrise des compétences de base (au premier degré secondaire)

* Lancer cinq expériences-pilotes associant des enseignants des deux dernières années primaires et du premier degré secondaire afin de travailler collectivement à la maîtrise des socles de compétences par tous les élèves. (À partir de 2005-2006). Comment? Avec quel budget? Non précisé.

* Porter à 28 périodes de cours la grille hebdomadaire commune de toutes les écoles (ce qui est déjà le cas quasi partout) afin d'améliorer l'apprentissage du français et des mathématiques.

* Réorganiser les activités au choix afin de renforcer, sur 4 périodes hebdomadaires, les compétences inscrites dans la grille commune. Les options relèvent de quatre domaines différents: 1. français (latin, théâtre, écriture, poésie); 2. langues modernes (la même que celle de la grille commune); 3. sciences et technologie (y compris les mathématiques); 4. activités sportives et artistiques. Le statut du cours de latin ne change pas: il reste un cours à option. (À négocier avec les organisations patronales et syndicales à partir de 2006-2007).

* Développer des mécanismes pédagogiques de remédiation. Quand? Comment? Avec quel budget? Mystère.

* Interroger la Commission de pilotage sur l'opportunité d'organiser, au terme du tronc commun, une épreuve commune similaire à celle envisagée au terme de la 6e année primaire. (Avis à remettre au Gouvernement pour le 30 juin 2008). Wait and see !

Priorité 3: Orienter efficacement chaque Jeune

* Dresser un inventaire des activités (non précisées) dont les CPMS (Centres psycho-médicosociaux) pourraient être déchargés et recentrer leurs actions sur les missions essentielles (prévention, accompagnement et guidance des élèves, promotion de la santé à l'école, orientation scolaire, information sur les métiers, les carrières, les études et les formations); préciser le rôle des CPMS dans le conseil de classe; les doter des outils informatiques nécessaires. Budget: 300.000 €.

Question: comment atteindre ces objectifs louables quand on sait que chaque psychologue (non présent dans les murs de l'école) se voit affecter la charge de plusieurs milliers d'élèves?

* Charger les établissements d'organiser, au premier degré secondaire, des opérations de découverte des métiers et des études. (À négocier pour mise en œuvre en 2006-2007).

Question: les établissements sont-ils armés pour prendre en charge ce genre de mission?

* Former les agents des CPMS à l'orientation et à la construction d'un projet scolaire et professionnel. Quand? Peut-être pour 2005-2006. Combien? Non budgétisé.

* Sensibiliser les enseignants dans leur formation, aux questions relatives à l'orientation. Comment? Quand? Mystère...

* Lancer cinq expériences-pilotes associant des enseignants du 3^e degré secondaire et de l'enseignement supérieur en vue de faciliter le passage secondaire/supérieur. Entrée en vigueur progressive des apports de ces expériences à partir de 2009-2010.

* Créer un service d'information-orientation commun à la Communauté française, à la Région wallonne et à la COCOF.

Un "machin" de plus! Quand? Où? Comment? Combien? L'avenir nous le dira... peut-être.

Priorité 4: Choisir et apprendre un métier à l'école

Le CSE avait créé l'émotion en proposant de fusionner les filières technique et professionnelle. La majorité des enseignants, de leur côté, réclament le maintien de ces deux filières distinctes, estimant qu'elles s'adressent à des publics très différents. Le CPE balaie cet argument et "refond" ces deux filières en une seule: la filière qualifiante. Cette filière nouvelle coexistera avec la filière de transition qui comprend les humanités générales et technologiques (*sic*). Pour atteindre cet objectif, le CPE compte mettre en œuvre cinq chantiers:

1. Développer une politique cohérente en matière d'investissement en équipements

Pour ce faire, il y aura lieu de réaliser un cadastre des

outils existants (dans les écoles, les Centres de compétence de la Région wallonne, les Centres de référence de la Région bruxelloise, du FOREM, de l'ORBEM, des centres AFAPME/SFPME). Ce cadastre est attendu pour le premier semestre 2006. Démarrage progressif de cette politique d'investissement: 2007.

Il faudra également renforcer les liens entre la formation initiale et la formation professionnelle. Dans ce but, la Communauté française compte sur les Centres de compétence de la Région wallonne et les Centres de référence de la Région bruxelloise conçus et financés par ces deux Régions. À l'heure actuelle, ces Centres sont peu fréquentés par les élèves des enseignements technique et professionnel (12,5%). L'objectif est de passer à 25 % de fréquentation grâce à un partenariat avec la SRWT (qui gère les TEC) en vue de faciliter les déplacements des élèves.

La Communauté française a le projet de créer de nouvelles infrastructures: les Centres de technologies avancées (CTA), gérés par tous les réseaux, qui mettront des équipements de pointe à la disposition des enseignants et des élèves (quels que soient le réseau et le caractère d'enseignement) de même qu'aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs désireux de se recycler. Objectif: créer 20 à 30 CTA dispersés sur le territoire de la Communauté française. Budget: entre 4.000.000 et 6.000.000 €/an fournis en partie par le FEDER (Fonds européen de développement régional). Crédit: création progressive: entre 2007 et 2013.

2. Amplifier et systématiser l'organisation de stages dans le 3^e degré de l'enseignement qualifiant

Actuellement, quelque 80 % des élèves du 3^e degré (technique et professionnel) effectuent des stages en entreprise selon des modalités (nature, durée, suivi, etc.) qui varient d'un établissement à l'autre. L'objectif est d'amener 100 % des élèves à effectuer des stages professionnalisants. Attention! Il ne faut pas confondre 'stage professionnalisant' et 'enseignement en alternance'. Ces stages dureront de deux à quatre mois, feront l'objet d'un suivi, ne pourront donner lieu à rémunération et ne viseront pas l'acquisition de compétences nouvelles mais uniquement la familiarisation de l'élève avec le monde professionnel. Il est prévu également de développer la formation continue des professeurs accompagnants, d'élaborer une banque de données répertoriant les stages disponibles. Démarrage: 2007-2008.

3. Valoriser une approche "métiers"

Les partenaires sociaux, les représentants de l'enseignement et les opérateurs régionaux de formation définiront et actualiseront les profils de qualification et de formation pour un nombre

déterminé de métiers. Démarrage: 2006-2007.

4. Incrire l'alternance dans l'enseignement qualifiant

(Pour la définition de l'enseignement en alternance: cf. *Wallonie-France* n°61, p.18). Le Gouvernement souhaite encourager l'accès au titre et au diplôme le plus élevé possible. Principal opérateur de formation en alternance: le CEFA (Centre d'éducation et de formation en alternance) dont la mission est de prendre l'adolescent dans l'état de connaissance dans lequel il lui arrive et de lui donner avec souplesse la formation la plus complète possible. Le CEFA sera "repositionné" (davantage de cours généraux) afin d'offrir une formation scolaire permettant de franchir le maximum d'étapes vers le CESS (titre d'accès à l'enseignement supérieur). Démarrage: 2008.

Question: ne hage-t-on pas ici en pleine illusion?

Le CPE n'a-t-il pas perdu de vue que la tâche, ardue, du CEFA consiste, dans la pratique, à récupérer des adolescents en pleine dégringolade et/ou rupture scolaire et souvent sociale et à les amener, tant bien que mal, à l'apprentissage d'un métier qui leur permettra de se réinsérer dans la société?

5. Organiser progressivement une filière qualifiante modularisée

(Les termes modularisation et capitalisation dans l'enseignement qualifiant ont été explicités dans le n° 61 de *Wallonie-France*, p.18). Cette formule est supposée permettre à chacun de progresser à son rythme. Le Contrat ne dit rien de l'organisation scolaire des parcours individuels. Mise en oeuvre progressive à partir de 2007-2008.

Rappelons que nous estimons ces procédés pédagogiques inappropriés aux adolescents. Ce mode d'acquisition segmenté et parcellaire des connaissances nous semble conduire en droite ligne à la balkanisation des compétences et privilégier une formation professionnelle pointue débouchant sur la robotisation de l'individu.

Priorité 5: Mieux préparer les enseignants

- * Charger la Commission de pilotage, le Conseil général des hautes écoles et le Conseil interuniversitaire de remettre un avis conjoint sur les améliorations à apporter à la formation initiale des enseignants.
- * Charger la Commission de pilotage et le Conseil supérieur et/ ou la Commission de concertation de l'enseignement de promotion sociale de remettre un avis conjoint sur l'adéquation du certificat d'aptitude pédagogique (CAP) aux objectifs poursuivis par le CPE. Avis de ces deux groupes de travail attendus pour juin 2006-2007. Réformes envisagées pour 2007-2008.
- * Développer des modules de formation à l'intention des "formateurs de formateurs". Aucune mesure annoncée.

* Développer la formation continue sur un dispositif à deux niveaux (interréseaux et interétablissements). Aucune mesure annoncée.

* Amplifier, dans l'enseignement fondamental, et instaurer, dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement spécialisé, des actions de compagnonnage. Aucune mesure annoncée.

* Mettre en œuvre des synergies nouvelles avec des organismes qui, actuellement, ne sont pas repris comme opérateurs de formation (Centres de compétences et de références, enseignement à distance, enseignement de promotion sociale, etc.). Budget: 11.225.000 €. Entrée en vigueur: 2006-2007.

Priorité 6: Doter les élèves et les enseignants des outils du savoir

*** Créer un fonds interréseaux de prêt de manuels scolaires**

L'objectif est de favoriser l'utilisation de manuels et de diffuser les outils didactiques conçus par les enseignants, les équipes pédagogiques et d'autres organismes. Dans un premier temps, ce fonds sera destiné aux élèves des deux premières années primaires pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Dans un second temps, il s'ouvrira aux autres apprentissages de base, aux autres années de l'enseignement primaire et au premier degré de l'enseignement secondaire. Les écoles qui achèteront des manuels agréés pour alimenter leur système de prêt recevront une aide financière. Budget: de 1.000.000 à 1.750.000 €/an entre 2006-2007 et 2012-2013.

* Charger la Commission de pilotage d'accorder l'agrément à des manuels scolaires sur la base d'avis remis par les services d'inspection. L'objectif n'est pas d'interdire certains manuels, mais de favoriser l'usage de manuels répondant aux objectifs poursuivis.

* Diffuser des outils didactiques aux enseignants

(À négocier avec les organisations patronales et syndicales au cours du premier semestre 2005-2006.)

Priorité 7: Valoriser les enseignants

Attention, lecteurs enseignants, ne vous méprenez pas! Il n'est pas question de gros sous. *Valoriser* ne veut pas dire *revaloriser*... Aux yeux du CPE, il s'agit de:

* créer un régime uniforme de titres et de fonctions en harmonisant, par décret et pour tous les réseaux de l'enseignement fondamental et secondaire (ordinaire et spécialisé), les diplômes requis pour assurer les mêmes cours, aux mêmes conditions de rémunération et d'ancienneté. (À négocier avec les organisations patronales et syndicales au 1er semestre 2006 pour entrée en vigueur au plus tôt le 1er janvier 2007).

>>>

*** actualiser les statuts et simplifier les procédures**

Le statut des enseignants du réseau de la Communauté française, datant de 1969 et comportant plus de 50 modifications, est devenu illisible et obsolète dans certaines de ses dispositions. Les statuts des enseignants des réseaux subventionnés devront, eux aussi, être revus en fonction de cette réforme des titres. Les enseignants des cours de religion devront être également dotés d'un statut dans tous les réseaux. (À négocier avec les organisations patronales et syndicales pour entrée en vigueur au plus tôt le 1er janvier 2007).

Priorité 8: Piloter les écoles en permanence

L'amélioration de la qualité de l'enseignement en Communauté française passe par une plus grande cohérence du système éducatif. Pour atteindre cet objectif, il y a lieu de:

*** renforcer le rôle et les moyens de la Commission de pilotage** en lui assignant des missions nouvelles (évaluer et, le cas échéant, revoir l'applicabilité des référentiels et des programmes; évaluer les difficultés rencontrées par les enseignants dans la pratique quotidienne; établir des indicateurs destinés à apprécier la qualité, l'équité et l'efficacité du système d'enseignement en vue de fournir des informations statistiques aux acteurs responsables. Comment? En lui adjointant dix chargés de mission supplémentaires en 2005-2006 et 2006-2007. Budget: par réorientation des moyens consacrés actuellement aux chargés de mission déjà en poste.

*** réformer les services d'inspection**

Concrètement, il faudra: recentrer leurs missions sur le contrôle du niveau d'études offert et atteint ainsi que sur l'analyse du fonctionnement des établissements, transférer certaines de leurs compétences à l'administration, renforcer l'animation pédagogique. Budget: lié à l'Inspection: 160.000 €/an; lié au renforcement de l'administration: 550.000 €/an; lié à l'animation pédagogique: non chiffré. Entrée en vigueur: 2006-2007.

*** renforcer le dispositif d'évaluation externe** d'une part, par des évaluations externes non certificatives et informatives auxquelles seront soumis, alternativement par année scolaire des enseignements primaire et secondaire, tous les élèves de toutes les écoles. Les résultats, qui resteront anonymes sauf pour l'établissement concerné, informeront chaque école sur le niveau de ses élèves et permettront un travail d'auto-analyse des équipes pédagogiques et des services d'inspection. D'autre part, par des évaluations externes non certificatives portant sur la maîtrise des apprentissages de base dans un échantillon représentatif d'écoles. Ces épreuves seront planifiées par la Commission de pilotage. Budget: 300.000 €/an. Adoption par le Parlement avant mai 2006.

*** réaliser une épreuve commune en lien avec l'octroi du certificat d'études de base (CEB)**

Tous les élèves seront soumis à cette épreuve au terme de la 6e année primaire. En cas d'échec, l'école conservera le pouvoir de délivrer le CEB sur la base d'un dossier d'appréciation interne des compétences. NB.: cette épreuve est envisagée également au terme du 1er degré secondaire. (À négocier avec les organisations patronales et syndicales pour mise en œuvre progressive en 2006-2007.)

*** doter les directeurs et directrices d'un statut propre et valorisant** en clarifiant leurs missions; organiser leur formation en sessions interréseaux; définir les conditions d'accès à la fonction; instaurer un mécanisme de stage préalable à la nomination; créer des passerelles entre direction et fonction d'origine (budget: 150.000 €/an. Entrée en vigueur: 1er septembre 2006); les soutenir par l'apport d'une aide spécifique, par exemple, un emploi à plein temps par tranche de 500 élèves dans l'enseignement fondamental selon un plan plurianuel, des périodes supplémentaires pour les directions avec classe. Budget: 13.300.000 € d'ici à 2009; simplifier les tâches administratives; renforcer l'administration; harmoniser les épreuves d'évaluation; aider les écoles faibles.

Priorité 9: Non aux écoles ghettos

Des stratégies diverses et complémentaires vont être mises en place pour augmenter de manière significative la mixité sociale dans les établissements scolaires: prise en compte administrative des élèves inscrits à n'importe quel moment de l'année scolaire à la suite d'une exclusion d'une autre école; tenue d'un registre d'inscription des élèves par ordre chronologique et motivation des priorités et des refus d'inscription; limitation des changements d'établissement au sein d'un cycle ou d'un degré et lors du redoublement; étude universitaire portant sur la faisabilité et l'efficacité de modifications de l'encadrement lié à la situation socio-économique des élèves et des établissements. Budget: 150.000 €. Entrée en vigueur des conclusions: 2008-2009.

Priorité 10: Renforcer le dialogue écoles - familles

Les relations établies entre l'école et la famille peuvent influer sur la qualité des performances scolaires. Il y a donc lieu de: mettre en place des projets visant à organiser la participation régulière des parents à la vie de l'école (budget: 100.000 €; entrée en vigueur: 2006-2007); doter les associations de parents d'un cadre décretal (à négocier avec les fédérations de parents d'élèves et les pouvoirs organisateurs pour mise en application en janvier 2008); conclure des contrats "écoles-familles" abordant divers aspects de la vie scolaire et familiale. Entrée en vigueur progressive en 2006-2007.

>>>

Le suivi du CPE

Le document se termine par l'assurance que les décrets d'application des 10 priorités seront présentés au Parlement de la Communauté française et que la réalisation des objectifs sera évaluée périodiquement (chaque semestre) par le comité stratégique issu des organismes signataires de la déclaration commune du 29 novembre 2004. La ministre déclare également que d'autres impulsions seront données au cours de la législature (enseignement spécialisé, rôle des éducateurs, cyber-écoles, collaboration avec des acteurs associatifs, sportifs ou culturels). Enfin, la ministre réaffirme qu'elle reste en permanence à l'écoute des commentaires et réflexions, ce à quoi nous ne manquerons pas de donner suite en lui envoyant, comme à de nombreux autres mandataires politiques, un exemplaire de *Wallonie-France*.

En conclusion, le Contrat stratégique pour l'Education devait révolutionner le système éducatif. On allait voir ce qu'on allait voir! Comme l'écrit très justement Michel Vrancken, président de la CGSP-Enseignement de la Communauté Wallonie-Bruxelles dans *La Tribune* du 29 août 2005: "Le Contrat stratégique pour l'Education s'est conclu, après un an d'agitation débridée, par un "Contrat pour l'Ecole plutôt minimalistre qui est surtout un échéancier de travail, à l'exception des avancées sur le plan de l'encadrement dans l'enseignement fondamental".

ADDENDA

L'exemple vient-il toujours d'en haut?

Difficile d'avoir passé de longues heures à étudier le *Contrat stratégique pour l'Education* et son petit frère le *Contrat pour l'École* sans avoir été frappé, parfois stupéfié par l'indigence rédactionnelle de ces documents. Bien qu'émanant d'un des sommets du monde politique belge, il n'est pas sûr que ces textes auraient passé brillamment le cap d'une expertise linguistique autorisée. Aussi, après avoir parlé du fond, il nous faut dire un mot de la forme de ces contrats (*) à nos lecteurs et, par la même occasion, inviter la ministre de l'Enseignement à serrer de plus près ses collaborateurs (professionnellement parlant, s'entend!). Certains d'entre eux, à l'image du bon peuple belge, vivent manifestement dans la douce et incorrigible croyance qu'ils s'expriment bien.

Sévere notre jugement? Nous ne sommes pas les seuls à avoir fait de semblables constatations. Ainsi le journal *LE SOIR*, qui passe le *Contrat pour l'École* à la loupe dans son supplément du 23 août dernier, n'hésite pas à titrer: "*le Contrat pour l'École: le voici in extenso et en... français.*" Sans doute l'auteur de cet encart ne fait-il allusion, poliment, qu'au caractère obscur, jargonnant et empêtré des cinquante pages du Contrat puisqu'il prévient: "Parfois technico-her-

métique, ce *Contrat*, nous avons tenté de le traduire en français." De notre côté, nous estimons qu'il est indispensable de dépasser la "traduction" du journaliste et de s'arrêter un moment sur les déficiences de langage qui ternissent ces deux documents et, par là, quoi qu'en disent les bidouilleurs de notre langue, en amoindrissent la crédibilité.

Une première constante: la lourdeur belgico-bureaucratique qui affecte ces textes de la première à la dernière ligne. Un exemple: *Inscrire les formations organisées à ce niveau unique dans les priorités du présent Contrat afin de permettre à chaque PO ou établissement d'exercer ses responsabilités relativement aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés en termes d'amélioration de la qualité, de l'équité et de l'efficacité de l'enseignement. Ces formations répondront tant aux attentes du réseau ou du PO en vue de rejoindre les objectifs de ses projets éducatif et pédagogique qu'à une demande émanant d'un membre du personnel ou d'une équipe, demande ou besoin identifié par le plan de formation élaboré au sein de l'équipe pédagogique.*

Une seconde constante: les tics de langage propres au parler régional (belge) qui, en plus de rendre la compréhension difficile voire impossible au lecteur extérieur, témoignent d'une ignorance et d'une paresse lexicales assez peu excusables à ce niveau de responsabilités. Un cas typique et omniprésent dans ces textes: l'emploi incorrect ou abusif du verbe *rencontrer*. (**) Exemples: *La formation doit rencontrer les compétences (...).* (En français: fournir, procurer, apporter, rejoindre, correspondre à, etc.). *La mesure envisagée vise à rencontrer l'exigence prévue en matière de titres (...).* (En français: remplir, satisfaire à, répondre à, se conformer à, etc.). *C'est par le biais d'un pilotage (...) que cette cohérence (...) pourra être rencontrée.* (En français: obtenue, atteinte, respectée, etc.). *Cette refonte (...) visera à rencontrer les propositions et besoins exprimés.* (En français: répondre à, donner suite à, satisfaire, etc.). Cette faute de sémantique, extrêmement fréquente à tous les niveaux de la société belge, apparaît 9 fois dans le CSE et 7 fois dans le CPE. On le voit, quand il s'agit de rencontrer, le Belge s'y adonne tous azimuts! Quand il s'agit d'ouvrir un dictionnaire ou de se mettre à l'écoute du *français universel*, c'est autre chose...

Une troisième constante: la méconnaissance du sens exact des mots employés (voire de leur inexistance) et une propension à choisir des termes ronflants relevant d'un registre jugé plus prestigieux ou appartenant à un autre domaine. Exemples: *Diffuser des outils pédagogiques produits par les équipes pédagogiques.* (En français: Diffuser des outils didactiques). *Renforcer l'encadrement en* >>>

ramenant le ratio instituteur/élèves à 1 pour 20. (En français: en ramenant le rapport instituteur/élèves à 1 pour 20). Ces objectifs s'inscrivent dans la lignée des objectifs européens de Lisbonne. (En français: dans la ligne). A la genèse du travail. (En français: A la base du travail). Lorsque les résultats ne rencontrent pas les objectifs ou le prescrit légal. (En français: (...) ne satisfont pas - cf. ci-dessus - aux dispositions légales). L'Administration (...) et les fédérations (...) finaliseront un accord. (En français: concluront). Augmenter le niveau d'éducation. (En français: Elever le niveau d'éducation). En vue de rejoindre les objectifs de son projet éducatif. (En français: En vue d'atteindre, réaliser.). Le CESS pourra toujours être octroyé (...). (En français: délivré). L'enseignement prodigé à leurs enfants. (En français: dispensé). Il serait long de justifier ici toutes ces corrections, qui pourraient étonner lors d'un examen superficiel. Nous prions le lecteur de faire lui-même cet attentif et instructif travail de vérification.

Une quatrième constante: un panier garni d'un assortiment d'approximations et d'illogismes, de fautes d'orthographe, de termes diversement orthographiés ou mal abrégés, de locutions estropiées, etc. Exemples: *La grille commune hebdomadaire*. (En français: La grille hebdomadaire commune). *Les premières mesures seront prises sans délais*. (En français: sans délai). *S'agissant de la formation continuée (...) / Une formation tant initiale que continue*. (En français: formation continue). *Sur base du dialogue renoué / Sur la base de ces avis*. (En français: Sur la base de). *L'insistance doit être mise*. (En français: L'accent doit être mis). *De façon générale*. (En français: D'une façon

générale, ou mieux: D'une manière générale). Le Contrat doit responsabiliser les acteurs en regard de l'amélioration des performances des élèves. (En français: au regard de, en vue de). De la 1ère à la 2ème année; dans le 3ème degré; à l'issue d'une 7ème année. (En français: 1re, 2e, 3e, 7e). cfr. mesure 35. (En français: cf. mesure 35).

Stop! Stop! Stop! entendons-nous hurler le lecteur. On le comprend: le mal de tête n'est pas loin! Nous nous en tiendrons donc à l'échantillon ci-dessus et clôturerons cet aperçu par une phrase extraite du CSE et qui laisse songeur: *La principale faiblesse du système éducatif de la Communauté française réside dans le fait qu'il présente un taux anormalement élevé d'élèves particulièrement faibles*. Question: a-t-on déjà mesuré le taux de faiblesse chez les "rédacteurs" du ministère de l'Enseignement? ■

Pierre MÉLOT

N.B.: Dans le dossier publié ci-dessus (L'Education, pierre angulaire de toute prospérité), nous nous sommes efforcés de rectifier les incorrections apparaissant dans le texte du *Contrat pour l'Ecole*.

(*) Ces deux documents étant présentés comme des contrats, il importe qu'ils soient rédigés avec soin. Contrat: *convention par laquelle une ou plusieurs personnes s'obligent, envers une ou plusieurs autres, à donner, à faire ou à ne pas faire*.

(**) De l'emploi erroné du verbe rencontrer. Nous avons consacré un article approfondi et illustré d'exemples à ce sujet dans le numéro 35 de Wallonie-France de mars/avril 2001. Envoi de ce numéro sur demande et dans la limite des stocks encore disponibles.

Importante découverte dans les réserves des Musées royaux de Belgique.

De notre correspondant

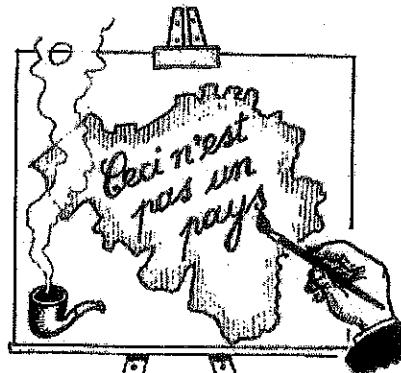
De source généralement bien informée, on apprend qu'une œuvre jusqu'ici inconnue de Magritte a été découverte lors des travaux préparatoires des expositions qui commémorent la naissance de la Belgique.

Une expertise rigoureuse par les meilleurs spécialistes a permis d'authentifier cette toile, qui n'a cependant pas été exposée au public et fait même l'objet d'un véritable black-out.

Après un bref débat au sein de l'establishment, jusqu'à son plus haut niveau, il a en effet été décidé que le tableau n'avait pas sa place dans une manifes-

tation à la gloire d'une nation qui ne cesse d'invoquer le surréalisme pour expliquer ses errements.

Nos informateurs, qui tiennent évidemment à l'anonymat, nous ont décrit cette œuvre mystérieuse. Dans un encadrement très monumental, une carte de Belgique, de type scolaire, porte de la main du Maître, d'une belle écriture appliquée, la mention "Ceci n'est pas un pays" ...



Dr M. Lemmens
6 septembre 2005

En direct d'Avignon

par Pierre JAMAR

Natif d'Aubel (province de Liège), notre informateur effectue un premier cycle d'études supérieures à l'université libre de Bruxelles, section journalisme, avant de choisir la ville d'Avignon, et son université, pour poursuivre son cursus par un deuxième cycle en administrations européennes. Aujourd'hui, il prépare une thèse en sociologie de la culture à l'EHESS-Marseille. Ses recherches sont soutenues financièrement par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Correspondant local de presse pour le quotidien régional *Vaucluse-matin*, il se définit ironiquement en France comme un "exilé politique", d'un Etat belge en déliquescence...

Jan Fabre, artiste belge ou flamand?

Avec un prénom flamand et un nom à consonance francophone, l'Anversois Jan Fabre, "artiste associé" du 59e Festival de théâtre d'Avignon, serait-il "belge" pour autant?

Observateur attentif dudit festival, depuis qu'Avignon est devenue ma ville d'accueil en 2001, je voudrais apporter ici des éléments de réponse concrets à cette question. Éclairants, pathétiques même. Alors que l'artiste Fabre, héros et héraut d'une Flandre puissante, affiche clairement le label "flamand", d'aucuns continuent encore en Wallonie à le qualifier de "belge". Une question de point de vue, de manque de vision politique surtout.

Explications:

à Avignon, bien avant que les spectacles de l'Anversois n'investissent la cour d'honneur du Palais des Papes, Jan Fabre est annoncé comme "artiste flamand" dans toutes les conférences de presse tenues par la direction du Festival. Tous les journalistes en prennent sagement acte. Chacun relaie le message 'artiste flamand' dans son média attitré (presse écrite, radio et télévision). Belle sortie de piste pour la Belgique! Personne ne (se) pose jamais la question de la possible origine belge du trepidant Fabre. Les professionnels des médias auront certainement rangé l'artiste "Jan" dans la lignée des peintres paysagistes flamands... Quant à

l'intéressé, il jubile certainement, et derrière lui toute la communauté flamande: Flandre, *one point*.

Pendant le Festival, en juillet, Jan Fabre s'exécute. Omniprésent, car "artiste associé", le "Flamand" donc est programmé dans divers endroits de la ville, dont la mythique cour d'honneur, avec certains spectacles controversés (lire les réactions du public par ailleurs). Dans leurs critiques, les journalistes — et ils sont nombreux à passer l'été dans cette Provence des festivals — continuent à relayer le message: "*L'artiste flamand Jan Fabre...*"

De passage en Wallonie, après l'effervescence festivalière, je consulte avec intérêt les quotidiens régionaux francophones. Stupeur quand *La Libre Belgique*, dans un encart spécial consacré au marché du théâtre d'illres (24.08.05), rapporte des échos du Festival d'Avignon. Dans un lyrisme suranné, le journal évoque les performances de "*l'artiste belge Jan Fabre*". Politiquement, quelle criante naïveté ! Car "Jan", bien sûr, ne se considère pas comme "belge".

Voici pourquoi: bénéficiant de financements croisés, le Festival d'Avignon a pu compter cette année sur le soutien financier massif de la Flandre. Pas un denier de l'Etat belge, pas plus que de la Communauté Wallonie-Bruxelles. Financièrement puissante, pressée d'en finir avec la Belgique, la Flandre peut ainsi s'enorgueillir d'avoir fait revenir son héritage sur le devant de la scène hexagonale en 2005, après un passage déjà fort remarqué en 2001 (avec le spectacle *Je suis sang*, et une exposition plastique). Et le retentissement médiatique du Flamand ne fait que commencer. Car l'ingénieux Jan Fabre prépare déjà le dernier volet du triptyque *Sang + larmes + ?*. Qui sera présenté à Avignon dans les années à venir? Gageons sans risque que oui. On n'arrête pas une affaire qui marche.

La Flandre, en effet, soutient en priorité les compagnies et les artistes "flamands" de la même veine que Jan Fabre.

Pendant ce temps, que fait la Wallonie? Autre région, autre stratégie. Et comme au sud de feu la Belgique, on préfère l'enchevêtrement institutionnel à l'efficacité politique, la compétence culturelle revient à la "Communauté" Wallonie-Bruxelles pendant que la Région wallonne s'occupe d'agri... culture!

En matière de soutien culturel à l'étranger, la Communauté française de Belgique a choisi de soutenir des lieux, des institutions : à l'instar des Alliances et des *Instituts français*, des *British Council* ou des *Goethe Institute*, toutes proportions gardées évidemment! Exemples d'exportation culturelle francophone, le Centre Wallonie-Bruxelles à Paris... et le Théâtre des Doms à Avignon.

Justement, pour sa quatrième présence dans le festival "off", le théâtre acheté par l'équipe Hasquin en 2001, géré depuis lors par le Malmédien d'origine Philippe Grombeer (ex-directeur des Halles de Schaerbeek), a choisi un slogan simple, mais prétant furieusement à confusion: "*Allez voir les Belges!*". Oui, mais quels Belges? Ah, ceux qui parlent français! Wallons et Bruxellois alors? Oui, Monsieur. Ah bon... Soit. Bien entendu, le Théâtre des Doms, propriété de la Communauté Wallonie-Bruxelles, qui ouvre ses portes toute l'année et a su s'intégrer de manière forte à Avignon, n'accueille pas d'artistes flamands. Dès lors, pourquoi entretenir la confusion auprès de nos amis français, en affichant "belge"? Vis-à-vis de ces derniers, comme partout ailleurs, il est plus que temps de parler clairement, d'adopter un discours vrai et réaliste. Il n'existe plus de Belges, mais des Wallons, des Bruxellois ou des Flamands... avant tout.

La question est pressante: quand donc nos artistes francophones (et les politiques qui les soutiennent) afficheront-ils "wallons" et "bruxellois" au lieu de "belges" comme les frères Dardenne, le musicien Patrick Davin (par ailleurs en poste à Marseille), les De Mey, et tant d'autres? Par honnêteté.

En Flandre, on a depuis longtemps compris l'efficacité d'une telle position. Avec Jan Fabre, "artiste flamand", ça marche fort, et l'exemple avignonnais le prouve, ce n'est qu'un début.

Le public se mouille

Une douche froide. Au propre comme au figuré. À l'issue de la première représentation de "*L'histoire des larmes*" du Flamand Fabre (vendredi 8 juillet), le public — tout juste rafraîchi par des gouttes d'eau, simulant les larmes, déversée sur les premiers rangs à la fin du spectacle — s'est noyé dans un océan de critiques négatives... Voici les impressions des premiers spectateurs, recueillies personnellement à chaud sur la place du Palais des Papes: >>>

"Affreux... Horrible... Ignoble...". Scan-dés, percutants, les adjectifs s'enchaînent. Au fur et à mesure que le public passe, le spectacle trépasse. Des spectateurs wallons prennent aussi la parole: "On a assisté à des pièces d'artistes belges à Montpellier-Danse, c'était pareil. On saturé...", confie cette mère de famille.

L'avis est maintenant plus nuancé, quand une équipe de télé-reporters (France3) interroge un couple.

"Chacun a pu apprécier différemment l'Histoire des larmes" répond le mari qui n'est autre que Willy Demeyer, bourgmestre de Liège. Derrière lui, le journaliste-animateur Pascal Vrebos (RTL) échappe de justesse aux questions des journalistes pressés de faire réagir le public face à l'arrogance artistique flamande.

Il est bien connu que les Wallons apprécient toujours de passer quelques jours de vacances chez nos amis français, quitte à s'y exiler définitivement lorsque sonne l'heure de la retraite, ou que, pour évoquer mon parcours personnel, la vie vous y mène. À tous ces Belges francophones, de passage ou installés dans l'Hexagone, je dirais ceci: "n'oubliez jamais d'expliquer aux Français qu'en Belgique, jeune et déjà feu pays, les peuples sont divisés de facto, et que, loin d'un débat entre "bon" ou "mauvais", "vrai" ou "faux" Belge, il existe des Flamands, des Bruxellois et des Wallons.

De l'Importance des langues

Présons que les spectacles de Jan Fabre, artiste reconnu sur la scène internationale, se déroulent en langue française avec l'accent flamand en prime.

Pour l'anecdote, chaque fois que je l'ai croisé à Avignon cet été, il était suivi de très près par sa traductrice et interprète. Celle-ci lui transmettant instantanément les paroles de ses interlocuteurs. En flamand? Que nenni! En anglais... no comment!

Jan au Festival

Pour sa deuxième (et non seconde) venue en "terre papale", au Festival d'Avignon, Jan l'Anversois a frappé fort, habilement soutenu par le ministère flamand. En sa qualité d'artiste "associé",

Meneer Fabre occupait, avec ses autres amis flamands, une large part de la programmation officielle du 59e Festival de théâtre d'Avignon: deux spectacles dans la cour d'honneur (dont *Je suis sang*, déjà donné en 2001 et annoncé alors comme l'unique représentation mondiale de la pièce... tromperie donc), d'autres performances dans divers lieux, sa tortue *Utopia* comme affiche du Festival et, sur la couverture du programme, une exposition plastique à la Maison Jean Vilar.

Jean Vilar, justement. Fondateur du Festival, l'homme du TNP (théâtre national populaire), l'âme du Festival d'Avignon. Certes, la ville lui a rendu hommage en accueillant la maison qui porte son nom. Mais point de place publique, point d'école ou de statue dédiée au célèbre acteur, metteur en scène et animateur de théâtre. Juste une ruelle de 10 mètres de long.

L'homme qui rit, L'homme qui pleure



Par comparaison, Jan Fabre, plus efficace financièrement, a fait fort cette année en dévoilant, de son vivant, une statue qui le représente: *L'homme qui*

rit, L'homme qui pleure. Située juste derrière le Palais des Papes, dans un square discret, la statue de l'artiste "flamand" trône désormais, avec bruitage (des rires) et effets spéciaux (des larmes qui s'écoulent des yeux en permanence). Pour un coût qui se chiffre à quelque 200.000 euros (*).

Mais au-delà de la petite polémique sur l'eau consommée par la statue (la sécheresse estivale régnait lors de l'inauguration), peu de gens se sont intéressés au financement de l'œuvre d'art. Et pourtant...

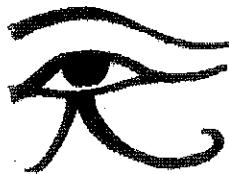
Initialement prévu avec des subsides discrets de la ville d'Avignon, d'une banque privée française et du ministère de la culture français, le plan de financement a été entièrement remodelé après que la presse régionale se fut emparée du sujet: "Pourquoi une statue dédiée à Jan Fabre, alors que Jean Vilar n'en a même pas une?", s'interroge *Vaucluse-matin*.

Devant la montée des réticences exprimées sur la place publique, la mairie d'Avignon a pris la (sage) décision de retirer sa subvention, entraînant aussi le retrait de la banque privée. Insuffisant pour bousculer l'artiste flamand aux penchants mégalomanes, trop heureux de se savoir statufié à Avignon. Puisque ça marche, on ne va pas se gêner!

Quelques jours plus tard, la direction du Festival annonce, comme par magie, que la statue verra bien le jour... avec le concours d'un mécène belge qui désire garder l'anonymat! Pour une fois, le Festival parle bien de "belge", pour entretenir un certain flou, et surtout pour ne plus dire "flamand". Un comble: le ministère français de la culture maintient sa subvention. De quoi faire retourner Jean Vilar dans sa tombe!

Dommage, Jean, Jan a raflé ta place... Le rouleau compresseur flamand est lancé et il n'hésite même pas à faire des ravages au-delà des frontières de la Belgique. ■

(*) Les "amateurs d'art", décidés de ne pas trouver la statue à l'endroit indiqué, doivent savoir qu'elle a été récemment ramenée à Bruxelles pour une mise au point d'ordre technique. Le pleureur ne produit plus de larmes!



Coup de chapeau non suspect de chauvinisme

Il y a des articles qu'on aurait aimé écrire. Des articles qui sont le reflet fidèle de ce que l'on a soi-même constaté, admiré. Tel ce billet paru dans le journal *LE SOIR* du 14 juillet dernier sous la signature de Layla Nabulsi et Jean-Pierre Gougeau, tous deux écrivains. Son sujet: la radio. Plus exactement, l'éloge d'une chaîne de radio FRANCE INTER (*) — vaisseau amiral de la radiodiffusion de service public française (et non "francophone" comme l'indique improprement le billet en question). Lisez ce témoignage: il vaut de l'or :

(...) C'est une radio qui brasse le monde, curieuse de tout, et qui laisse à ses animateurs la liberté d'exprimer leurs opinions (et ils en ont, des opinions, ce qui change de la mollesse ambiancie)

Y en a pour tous les goûts, et pour beaucoup d'idées. La culture n'y est pas reléguée à des heures tardives et la musique n'occupe pas tout le programme. On y voyage entre "Deux mille ans d'histoire" de Napoléon à Hitler en passant par les tigres du Bengale, Gandhi, Néfertiti et tout ce qui a contribué à l'histoire de l'humanité; "Là-bas si j'y suis" l'émission qui voyage malin et qui donne la parole à ceux qui ne l'ont pas, SDF, tchétchènes ou irakiens; entre une émission de politique où s'expriment des jeunes qui veulent en faire (eh non, ce n'est pas forcément la chasse gardée de vieux croûtons ou de ceux qui ont pignon sur rue), une émission de vulgarisation informatique qui explique à la plupart d'entre nous ce que signifient des termes ou des sigles aussi usuels que http, périphérique, prise usb... ; "Rue des entrepreneurs", formidable émission qui s'intéresse à de nombreux aspects de l'entreprise et qui arrive à en parler sans que cela devienne barbant (...)

Une radio qui ne prend pas les auditeurs pour des imbéciles et qui ne tente pas de s'aligner sur les chaînes privées pour faire grimper l'audimat; une radio dont les journalistes sont aptes à poser les contradictions de toutes les opinions, quelles qu'elles soient; une radio pour laquelle tant ceux qui y travaillent que ceux qui l'écoutent se battent, pour qu'elle continue à être ce qu'elle est, un radio qui ne baisse sa cuotte devant personne et qui ne galvaude sa mission de service public sous aucun prétexte. Intègre quoi.

Par les temps qui courent, cela tient du prodige — ou à la volonté de quelques-uns qui ont une haute opinion de la tâche qui leur est imparte. (...) Essayez à des heures différentes (...), c'est aussi bon pour la santé que les "oméga 3".

Dithyrambiques les propos de ces deux auditeurs belges? Pleinement justifiés, tout simplement. Et même, dans l'ordre de la louange, quelques crans au-dessous des mérites de cette station.

Personnellement, j'ai découvert FRANCE INTER il y a, disons... un certain temps. Et ne l'ai plus quittée. A l'écoute au volant en rentrant du travail, je faisais la connaissance de personnalités qui avaient fait leurs

preuves dans les domaines les plus divers: le spectacle, la science, la médecine, la philosophie, la musique, la politique, la littérature, le sport... Chaque jour entre 17 et 18 heures, la personne invitée dévoilait sa nature profonde, sa vision du monde, ses centres d'intérêt, mais parlait aussi de ses joies et de ses craintes en répondant aux questions à la fois douces et pertinentes du — comment l'appeler: présentateur? animateur? — de l'émission "Radioscopie", aujourd'hui disparue.

Jacques Chancel (ce nom vous dit sûrement quelque chose) y conversait, d'une voix chaude et sur un ton toujours courtois et merveilleusement engageant, avec l'homme ou la femme du jour, prié — c'était la règle — de se livrer avec sincérité. Très professionnel, Jacques Chancel maniait avec dextérité le grand art de délier les langues. Un confesseur hors pair! Mais pas question pour lui de donner ou de refuser l'absolution... Ce qui comptait, c'était que son interlocuteur "vide son sac". Trancher était l'affaire de l'auditeur. Captivé, presque envoûté, il n'était pas rare que je musarde en chemin, acceptant alors avec placidité les feux rouges, les embûches et autres contrariétés qui surgissaient devant mon pare-brise. Ma femme admettra-t-elle sans arrière-pensées (de toute façon, il y a prescription !) que mes rentrées un peu tardives étaient dues aux stationnements que je m'accordais parfois en cours de route pour écouter jusqu'au bout un dialogue particulièrement dense ou étonnant?

Quel enrichissement, quelle finesse de langage, quel bonheur apportés par la voie des ondes après une journée de labeur! Je me disais: tu as de la chance, toi, jeune Wallon, de partager cette immense culture, bien conscient que j'étais qu'elle me venait de France, pays de mes ancêtres historiques. Et je songeais, avec au cœur un peu de nostalgie: c'est d'abord pour leurs descendants, mes cousins, que Jacques Chancel recevait de grands noms à son micro. Comme je les enviais, ces joyeux Lorrains, ces Angevins distingués, ces Cévenols opiniâtres, ces Alsaciens rentrés au berçail, et dont une absurde frontière me séparait! Leur serait-il venu à l'esprit, me suis-je quelquefois vainement demandé, de se brancher sur la RTBF au souffle court? ■

Oculus

(*) FRANCE INTER: ondes longues: 1852 mètres-162 KHz; FM: se renseigner sur la longueur d'onde locale.

Francophonie, vaste programme

Petit jeu pour mieux nous connaître

Les rectifications orthographiques — encore trop peu connues — parues au Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990, sont une œuvre salutaire de simplification et d'unification de l'orthographe. En voici une nouvelle fournée qu'il est utile de connaître. Choisissez une des trois solutions.

1. A. Je les ai laissé partir.
B. Je les ai laissés partir.
C. Je les ai laisser partir.
2. A. Les match de football
B. Les matchs de football.
C. Les matches de football.
3. A. Deux essuies-main.
B. Deux essuies-mains.
C. Deux essuie-mains.
4. A. Des scénario.
B. Des scénari.
C. Des scénarios.

5. A. Il était encore saoul.
B. Il était encore soul.
C. Il était encore soûl.

Solutions du jeu p. 31



Un de nos abonnés, M. Paul Duhamel (Arras) a tenu à nous apporter les informations suivantes au sujet de l'article intitulé «L'Europe, la France, le gâchis» de M. Paul Romus:

«Dans le Pas-de-Calais, la campagne a duré 3 mois. Elle fut dure et harassante. Les partisans du NON, dont je suis, ont lutté par la

parole, par l'affichage. Tous les médias ont servi le OUI de manière éhontée. L'argent était distribué à foison de toutes parts. Néanmoins, combien de fois les passants nous serrait les mains, les automobilistes klaxonnaient, nous faisaient le signe de la victoire. La victoire du NON appartient au peuple français. Appeler cela le «gâchis», c'est faire bien peu de cas de la souveraineté populaire et seule cette souveraineté populaire a valeur de droit. Le mépris affiché par M. Paul Romus m'a profondément choqué.

Comme l'a dit M. Jean-Pierre Chevènement lors de l'université d'été de Perpignan « Cette victoire est la vôtre », n'en déplaît aux élites françaises, anglo-saxonnes ou autres et à tous les chefs de division honoraires à la commission européenne que la Wallonie, la France, l'Europe comptent.

Je vous autorise, si cela vous convient, à publier cette courte philippique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations citoyennes. Honneur et fraternité."

Vient de paraître:

Pages arrachées au Journal de Satan

Pages arrachées au Journal de Satan

Salvator

Pages arrachées au Journal de Satan par Pierre René Mélon (*)

Extrait:

“Lundi 13 mai 2002

Hara-kiri: le PSC vit ses derniers jours

En Belgique, disparition d'un parti politique qualifié de "social-chrétien". Ces poissons craintifs quittent les torrents du baptême pour les robinets d'eau tiède de l'humanisme, du centrisme et de la démocratie. C'est ce qu'Ésaïe eût appelé: vendre son droit d'aînesse contre un bouillon de lentilles.

Le plus vieux parti du monde, celui de Dieu, se saborde joyeusement, en lâchant des ballons colorés vers le ciel. Comment ne me

mêlerais-je pas à la fête? Le sel ne doit-il pas se dissoudre dans la soupe pour accomplir son destin? C'est fait.

Aujourd'hui, affirment les sociologues, la seule évocation du mot "chrétien" agit comme un repoussoir. Ils ont raison, cette religion a le même effet sur moi. Du reste, en démocratie, le nombre d'élus importe plus que la persistance d'une identité héroïque: le caleçon de l'idéal tombe spontanément devant les fesses du pouvoir; la foi chrétienne n'est plus normative, elle est normalisée, aplatie, retroussée, comme un pantalon sur une paire de chevilles...”

(*) Paris, Salvator, 2005.

D'un plan à l'autre

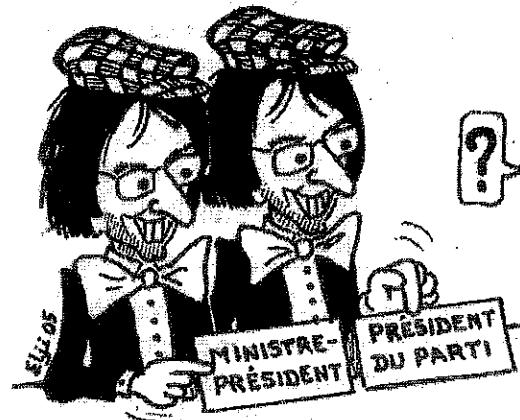
Marc Philippe

Objectif 1, un Contrat d'Avenir, un Contrat d'Avenir bis et finalement... un Plan Marshall! La Wallonie n'a pas manqué d'initiatives de relance économique ces quinze dernières années. Tous sont issus du monde politique, aucun n'a encore aujourd'hui présenté de résultats probants. La Wallonie traîne toujours derrière elle les mêmes handicaps même si certaines activités à haute valeur ajoutée et innovantes ont vu le jour. Rappelons que ces handicaps sont connus depuis belle lurette: c'est tout d'abord le retard pris dans la mutation des activités économiques actuelles, mutation freinée par le poids encore trop élevé des grandes entreprises (30%) avec le risque accru de délocalisations, l'inadéquation des "profils scolaires" d'une grande partie de la population avec, comme conséquence, un chômage d'un quart des jeunes de 25 ans. Enfin, pour coiffer le tout, un déséquilibre entre un emploi public relativement élevé et un emploi privé plus faible, ce qui entraîne des conséquences non négligeables quant aux rentrées fiscales. Force est de reconnaître que d'autres régions d'Europe, ayant un passé industriel similaire, connaissent également ce genre de handicaps. En Wallonie toutefois, ceux-ci sont renforcés, par l'exiguïté du territoire et, donc, de son marché intérieur sans oublier l'hégémonie qu'exerce aujourd'hui l'économie flamande sur le plan "national".

Bien qu'importants, ces obstacles auraient pu être surmontés si le climat politique n'était en permanence gangrené par une partitocratie envahissante. Qui, en effet, tient la vedette dans les débats télévisés, qui se répand dans les médias? Ce sont les chefs de parti, flanqués des ministres réduits au rang de faire-valoir! On ne voit pareil spectacle chez aucun de nos voisins.

Symptomatique à cet égard encore est l'ascension d'Elio Di Rupo à la tête du gouvernement wallon... tout en gardant la présidence du PS. Certes, le double président est un grand communicateur, mais il lui restera à faire la preuve qu'il a de réelles qualités d'homme d'État capable de mobiliser toutes les énergies sans aucune exception.

De quoi la Wallonie a-t-elle réellement besoin pour relancer son économie? Quel avenir pour la société



wallonne? Ces questions doivent pouvoir être posées sans *a priori*, sans référence obligatoire à l'Etat belge. Or, toutes les propositions, d'où qu'elles viennent (partis, organisations patronales, syndicats, etc.), vont en ce sens pour ne pas effaroucher le partenaire flamand. Outre le fait que cela renforce un complexe d'infériorité économique chez les Wallons, cette position escamote certaines questions. Quel est le poids réel de la Flandre dans l'économie wallonne? Quels sont les avantages mais aussi les inconvénients de ce partenariat privilégié? Dans quelle mesure ce partenariat est-il équilibré? Quels sont les flux économiques de la Flandre vers la Wallonie et de la Wallonie vers la Flandre? Ce partenariat présente-t-il un gage réel pour un redéploiement wallon?

Bien entendu, le dynamisme de l'économie flamande, le fait qu'elle soit l'une des économies régionales européennes parmi les plus performantes, plaident en faveur de sa prise en compte. Toutefois, il serait faux de croire que ce qui est vrai pour l'un, l'est automatiquement pour l'autre, qu'un modèle économique est applicable uniformément et abstraction faite des réalités historiques d'une région. En Wallonie, on ne peut faire fi du passé industriel, d'un savoir-faire typiquement wallon, ce qu'on appelait autrefois le génie propre à chaque peuple. De même, sont à prendre en compte les différences de pratiques culturelles qui se marquent particulièrement dans les domaines de la formation, de l'éducation et de l'enseignement. Jouent également les différences dans les réalités démographiques de chacune des régions. Tout plan de relance ne peut faire abstraction de cet héritage de l'Histoire.

>>>

Ce reproche, nous devons l'adresser à tous les plans de relance de la Wallonie qui nous ont été proposés jusqu'aujourd'hui. À se limiter à des recettes économiques, on ne peut que rater l'objectif que l'on s'est assigné. Aucun des ces plans ne contient de projet politique authentiquement wallon. Là résident les causes de l'échec et des médiocres résultats obtenus jusqu'à présent. Là réside la faiblesse de l'actuel plan Marshall. Nous craignons qu'il ne suive le même chemin que ses prédécesseurs tant il manque de mise en perspective, d'audace, de sens des responsabilités. En bref, il manque de la nécessaire grandeur propre à tout projet ambitieux et susceptible d'emporter l'adhésion générale lorsque le destin collectif est en jeu.

Certes, le plan Marshall a utilement recentré les efforts en se concentrant sur 5 axes prioritaires:

- 1) créer des pôles de compétitivité;
- 2) stimuler la création d'activités;
- 3) alléger la fiscalité pesant sur l'entreprise;
- 4) doper la recherche et l'innovation en liaison avec l'entreprise;
- 5) susciter des compétences pour l'emploi.

La définition de tels axes ne va pas sans décisions radicales. Prenons deux de ces axes. Le premier relatif à la fiscalité. Comment promouvoir une politique fiscale au niveau régional sans porter cette question au niveau fédéral, c'est-à-dire accepter d'ouvrir le débat sur un approfondissement du fédéralisme que

l'on refuse obstinément par ailleurs pour des raisons politiques? Première contradiction!

Un autre axe est relatif à la création de compétence pour l'emploi, chose impossible sans avoir la maîtrise de la politique de l'emploi au niveau régional, c'est-à-dire en approfondissant nécessairement le fédéralisme! Deuxième contradiction.

Et comment promouvoir la création d'emplois sans maîtriser la politique de l'enseignement, c'est-à-dire en remettant en cause le rôle de la Communauté française et son indigence financière légendaire? Or, niveau de pouvoir toujours essentiel à la mainmise des partis sur la vie politique, le rôle de cette Communauté est loin d'être remise en cause. Autre contradiction!

Dès lors, comment penser que le plan Marshall puisse réussir en refusant d'aborder des réformes essentielles?

Quelle que soit l'évolution de l'État belge, la Wallonie ne pourra se passer encore longtemps d'une remise en cause fondamentale de ces modes de fonctionnement et d'enfin répondre adéquatement à ce qu'impose l'esprit du temps et l'élémentaire bon sens. Toute tentative timorée de relancer l'économie wallonne par une série de mesures sélectives qui ne remettent pas en cause l'omnipotence des partis se heurtera rapidement à ses propres limites, à son incurie. Espérons que les toutes ces occasions manquées ne se mueront pas en fatalité insurmontable. ■



A part une brève dans *Libé*, *Le Monde* est, sauf erreur, le seul grand quotidien parisien à avoir consacré un article aux "affaires" en Wallonie. Cette revue de la presse française se borne à reproduire le texte de Jean-Pierre Stroobants, paru le 2 octobre dernier.

« En Belgique, Le PS francophone reste englué dans les scandales.

Mis en cause, le ministre-président de la Région wallonne a été contraint de démissionner.

Jean-Claude Van Cauwenberghe, ministre-président de la Région wallonne, a démissionné, vendredi 30 septembre. Ancien maire de Charleroi, figure de premier plan du PS francophone belge, le

« Premier ministre » wallon avait été mis en cause dans un vaste scandale touchant la Carolorégienne, une société publique qui gère 4 000 logements sociaux dans la première ville wallonne. Un proche du ministre-président, Claude Despiegeleer, adjoint au maire et chargé des bâtiments publics à Charleroi, avait été écroué quelques heures plus tôt. Il a été mis en examen pour abus de biens sociaux, faux, et infraction aux lois sur la comptabilité.

Un récent audit sur La Carolorégienne avait entraîné l'ouverture d'enquêtes fiscale et judiciaire, il y a deux semaines. Ce rapport avait mis en évidence des frais de représentation exorbitants, l'utilisation de voitures de fonction haut de gamme, des voyages injustifiés, des détournements, l'utilisation de main-d'œuvre à des fins privées, etc. Un véritable système était, en fait, organisé au profit de trois élus socialistes et de leur parti, tout-puissant à Charleroi puisqu'il dispose d'une majorité absolue dans 10 des 14 municipalités qui constituent la ville.

>>>

Au cours des derniers jours, la presse avait révélé que le cabinet d'avocats de M. Van Cauwenbergh, auquel le ministre-président restait associé, traitait les litiges de la société de logement social et d'autres organismes publics de la ville. Vendredi, évoquant « des mises en causes personnelles et injustes », M. Van Cauwenbergh a estimé que sa position de ministre était « fragilisée » et qu'il se voyait constraint d'y renoncer.

Cet épisode est très ennuyeux pour Elio di Rupo, l'actuel président du PS, à un an des élections municipales. Élu à l'issue d'une décennie qui a vu sa formation impliquée dans plusieurs scandales, M. Di Rupo, en qui beaucoup voient un futur ministre fédéral, a voulu convaincre que la page était tournée et que le PS privilégierait désormais la morale et la transparence. Ce qui se déroule pourrait favoriser l'extrême droite, qui totalise plus de 16% de suffrages à Charleroi.

L'épisode de Charleroi survient, en outre, deux jours après le renvoi en correctionnelle de l'ancien secrétaire général du PS, Patrick Moriau. Celui-ci, aujourd'hui député fédéral, avait été mis en examen pour faux, usage de faux, et blanchiment d'argent. La justice lui reproche d'avoir dissimulé à Luxembourg quelque 625 000 euros qui ont échappé à une taxation. Ce « trésor de guerre » du PS était en réalité un pot-de-vin versé par le groupe Dassault pour décrocher un marché militaire.

Commissions occultes.

“L'affaire Dassault”, qui allait aboutir, en 1998, à la

condamnation d'une douzaine de dirigeants socialistes de premier plan, résultait, en fait, d'un autre scandale, celui des hélicoptères Agusta. C'est en enquêtant sur les commissions occultes versées par cette société italienne que les enquêteurs allaient découvrir les « dons » faits au PS et au SP.A, son homologue néerlandophone, par Dassault. Un procès allait déboucher sur la condamnation de diverses personnalités, dont Guy Spitaels, ancien président du PS. C'est en 1992, au moment de la passation de pouvoir entre M. Spitaels et son successeur, Philippe Busquin, que M. Moriau aurait hérité de 625 000 euros. Bras droit et porte-parole de M. Busquin, M. Moriau a soutenu que son président ignorait tout de cette affaire. C'est de sa propre initiative que l'ancien secrétaire général aurait donc placé les 25 millions de francs belges de l'époque sur le compte luxembourgeois.

La justice a longuement hésité sur le sort à réservé à M. Moriau, qui a toujours plaidé la bonne foi et nié tout enrichissement personnel. À la fin de l'année dernière, le parquet de Liège avait indiqué que les faits ne méritaient pas un procès. La Chambre du conseil de Liège en a décidé autrement. »

Pauvre W.I Enfin, pas pour tout le monde ...
Ainsi, les lecteurs du *Monde* auront compris que le PS wallon n'était pas vraiment un modèle comme un certain Claude Demelenne avait osé l'écrire le 15 septembre dans le même journal sous le titre prétentieux: "Socialistes, allez voir chez les Belges!"
C'est tout vu.

Claudio Opassich



ÉCHOS DE FLANDRE

Des Flamands parlent aux Flamands

Revue de presse - sept. - oct. 2005.

À Anvers, un an avant les élections communales de

2006 dont l'enjeu est capital pour l'avenir du Royaume, le *Vlaams Belang* ratisse large. Même si un sondage de la *Gazet van Antwerpen* et de la *VRT* (8.10.2005) le montre en léger recul dans la Métropole (mais avec des scores de 41 % à Hoboken et Merksem !), il pourra sans doute compter sur l'appui d'Hugo Coveliers, un mouvement à lui tout seul, d'indépendants opportunistes, de certains membres de la *N-VA* ou du *Liberaal Appel*, tous présents lors des tractations en cours. Rappelons que, conséquence du système électoral, le *Belang* et ses amis n'ont besoin que d'un peu plus de 40 % pour obtenir la majorité absolue au creur économique du pays. A ce propos, le sondage du *Laatste Nieuws* (15.09.05) montre que si le *CD&V* est en tête avec 31,3%, il le doit en grande partie à la montée de la *N-VA* indépendantiste au sein du cartel. >>>

Séparément la N-VA pèse désormais 8 % des voix. Le *Belang* avec 26,6 % (23,3 pour le CD&V) est donc largement le premier parti de Flandre.

Sévère critique du *Tijd* (02.09.05), dont le modèle est anglo-saxon, pour le Plan Marshall: Investir dans la recherche, l'enseignement et le développement, c'est dépassé. Seules les lois du marché détermineraient les secteurs porteurs. En résumé, assez d'intervention publique dans l'économie de marché. Karel De Gucht, le Ministre des Affaires... étrangères (la Wallonie relève sans doute de ses compétences), a déclaré au *Laatste Nieuws* (01.09.05) qu'il n'y aurait pas d'argent du fédéral pour financer le Plan Marshall.



Analysant par le menu ce Plan bien mal nommé, le Professeur Marc De Vos (*Standaard*, 03.09.05) ne se fait guère d'illusion: « Beaucoup d'entreprises wallonnes ont un statut de vassal. Elles vivent par la grâce de contrats publics et de subsides, la Région wallonne est leur partenaire principal. Elles sont prisonnières d'une toile opaque d'intercommunales. Résultat? Productivité faible, croissance en dessous de la norme et chômage excessif ». Toujours selon lui, le PS n'est pas le docteur, mais la maladie de la Wallonie. « À Liège et à Charleroi, où le chômage est le plus élevé, le PS est le plus fort. Cela signifie que le PS n'a pas d'intérêt électoral à moderniser la Wallonie ».

Dans sa déclaration d'intention, Vande Lanotte, devenu entre-temps président du SP.A, s'est déclaré favorable à la régionalisation de la politique de l'emploi. Tous les autres partis flamands ont réagi avec enthousiasme à ce tabou enfin brisé. Bart Somers (VLD) prédit que celle-ci sera obtenue lors de la prochaine réforme de l'Etat. Grâce à ce transfert de compétences, Yves Leterme estime que la bonne politique de l'emploi de la Flandre s'en trouverait récompensée.

Jean-Marie Dedecker est l'homme politique le plus populaire de Flandre, selon un sondage du *Laatste Nieuws* (08.05). Celui-là même que Paul-Henry Genbien avait contraint à s'avouer séparatiste lors d'une mémorable Mise au point. « Et il y en a beaucoup d'autres au sein de mon parti » avait-il cru bon d'ajouter.

Werner Koninckx, directeur de l'entreprise Navius et domicilié à Meise, estime dans le *Tijd* (06.09.05) que les dissensions autour des vols de Zaventem pourraient accélérer la scission du pays: « Dans un couple normal, on partage le meilleur et le pire. Quand l'un des partenaires veut toujours avoir le dessus, tu détiens la recette de l'échec, du divorce ou de la scission. Si la Flandre pour les politiciens francophones n'est qu'une simple vache à lait qui n'a droit à aucun égard, alors il vaut mieux scinder le pays ». Dans le même ordre d'idées, l'ancien éditorialiste du *Belang van Limburg* Marc Platel annonce la sortie d'un manifeste détonant signé par une kyrielle de dirigeants d'entreprise flamands et non des moindres. Ceux-ci sont arrivés à cette conclusion tranchante comme une lame de sabre: « La Belgique ne fonctionne pas. Conclusion: la Flandre doit prendre son indépendance ! ». Voilà qui fera vibrer davantage les lumineux de cristal de Laeken que ne le font les charters de Zaventem...

Évoquant les « affaires », Luc Van der Kelen, l'éditorialiste bienveillant du *Laatste Nieuws* (21.09.05), analyse froidement la situation, sans le moindre soupçon de poujadisme: « Toutes les régions de la Wallonie sont en réalité sous le contrôle absolu de ténors locaux socialistes. Les mêmes figures contrôlent le parti, la ville et la région via un réseau de relations, des administrations communales aux intercommunales, des hôpitaux aux maisons du peuple. Ils se répartissent les mandats, l'un couvrant tel secteur et l'autre le reste. C'est un système qui a peut-être surgi de façon organique du travail sur le terrain du PS, mais qui devait fatallement conduire à des comportements de corruption ».

Anecdote (?) révélatrice, le *Laatste Nieuws* (14.10.05) nous apprend que des patrouilles « linguistiques » sillonnent les cours de récréation d'une école d'Opwijk (périphérie nord de Bruxelles) "pour vérifier si les élèves ne parlent pas français entre eux". Sinon, crac dedans! Pour garantir le caractère flamand de l'établissement. Dès lors, ceux qui encouragent l'immersion linguistique en néerlandais, comme le FDF Didier Gosuin dans sa commune d'Auderghem, alors que l'équivalent est interdit en Flandre, ne méritent que le nom de complice >>>

(pour ne pas dire collaborateur) d'une épuration ethno-culturelle commencée en 1932 et qui a réduit au silence un million de francophones de Flandre en quelques décennies.

De façon à peine voilée, Yves Desmet, non sans quelque raison, attribue à la Wallonie (*Morgen*, 08.09.05) le recul de la Belgique dans le classement mondial des pays développés. La recette de la réussite? Les Etats "avec un très haut taux d'activité et une meilleure répartition du bien-être via un système fiscal réellement redistributeur, financé pour ceux qui en ont besoin et non pour ceux qui choisissent les allocations sociales plutôt que le travail". Yves Letarte de son côté presse les Wallons de travailler (*Le Soir*, 09.09.05). Il a trouvé un fidèle exécutant des ordonnances de la Flandre. Di Rupo (Rupoléon 1er pour les amateurs d'Histoire) n'a-t-il pas lancé lors de son autocouronnement : "Au travail! Au travail! Au

travail!"

Ce dernier est ainsi devenu plus que jamais l'homme à abattre aux yeux des nationalistes flamands puisqu'il incarne désormais à lui tout seul une Wallonie et un Parti socialiste belgicains et que, par-dessus le marché, il vise le poste de Premier Ministre acaparé depuis trente ans par un Nordique. Dans cette optique, certains milieux flamands seraient bien tentés de porter l'estocade à Elio. C'est en tout cas ce que distillait le *Nieuwsblad* dès le 22.09.05, bien avant la pantalonnade de Van Cau. Déçu d'avoir été la dupe du PS lors des dernières élections, c'est le MR qui a dévoilé l'affaire de la Carolo. Et dans les couloirs du Parlement, des libéraux francophones auraient confié à des collègues flamands qu'il existe un dossier concernant un ou plusieurs échevins de Mons, le joyeux lief de qui vous savez. . .

« Affaires » à suivre.

Joël Goffin



ÉPINÉE DANS LA PRESSE

Encore lui...

Lui? Le "plan Marshall" wallon, décortiqué par Michel Legrand (*Diagnostic* n° 230, septembre 2005). Opportunément, il rappelle que le vrai "plan Marshall fut aux antipodes du plan wallon", puisqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont octroyé des crédits à une Europe ruinée afin qu'elle puisse "commander des biens aux entreprises américaines, en phase de surproduction".

Alors que, s'étalant sur 4 ans, "le plan wallon se borne, pour l'essentiel, à répartir différemment les crédits budgétaires (existants)". Seul, un quart du milliard d'euros à dégager proviendra de la vente des actions Arcelor; "le milliard est donc loin d'être sur la table et est plutôt le résultat d'une construction théorique".

Les mesures à prendre foisonnent. Entre autres, citons: la création de "pôles de compétitivité", chacun surveillé par un "conseil de gouvernance"; 120 millions consacrés à la recherche (pour autant que les projets existent); création d'un "nouveau machin", nommé "agence régionale" — une de plus dit M. Le

grand — qui est censée coordonner les... 70 structures gérant l'expansion économique; création de "70 zones franches" (couvrant la plupart des grosses communes depuis le Borinage jusqu'à Liège et la moitié du Luxembourg) à l'imitation notamment de la France qui, elle, en a limité strictement le nombre et les a dotées d'importants moyens (ndlr: encore un exemple wallon de politique sous-régionaliste!). "Bref, on le voit: le plan wallon risque d'être un nouvel écran de fumée, faute de moyens effectivement disponibles, faute de mesures réalistes et faute également de porter le fer dans les pratiques wallonnes" Il est impérieux de mobiliser toutes les énergies, répètent les inspirateurs de ce plan de secours à région en danger. Soit! Mais, conclut Michel Legrand, "chaque plan, malgré les espoirs qu'il fait naître et la médiatisation qui l'accompagne, manquera chaque fois de souffle et les maigres avantages seront invariablement rognés par le clientélisme glouton, au détriment d'un véritable projet d'avenir pour la Wallonie, et sous l'œil narquois de l'Etat fédéral et de la Flandre, qui ne manqueront pas de stigmatiser la mauvaise gestion de la Région wallonne tout en refusant de lui donner la solidarité à laquelle elle aurait dû avoir droit."

Quant à croire qu'elle l'aura demain...

Un *Gordel* pour rire?

Le dimanche 4 septembre dernier, *Le Soir* a promptement dépêché Bénédicte Vaes humer l'air du 25e *Gordel*.

Qu'on se rassure tout de suite, les... comment dire... "manifestants" étaient d'humeur folâtre et pas >>>

revendicatifs pour un sou. La preuve: la journaliste a en vain scruté la foule, elle n'a vu "aucun lion jaune et noir à l'horizon". En revanche, des amis, des familles, "des grappes de hardis (?) cyclistes et de joyeux promeneurs" parmi lesquels des francophones heureux de pédaler de conserve.

Enfin, voici un stand du *Vlaams Volks Beweging!* Il proposait des drapeaux. "Sans succès". Ouf! Mais "une accorte Africaine" distribuait gracieusement "les petits lions en autocollants". Ils étaient volontiers acceptés pendant que des milliers de robustes mâchoires mastiquaient les sandwiches offerts par le *Boerenbond*.

Pire encore pour la Flandre, les malheureux bourgmestres-cyclistes, porteurs de maillots réclamant la scission de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde, passaient quasiment inaperçus! Que vouloir de mieux!

Paix donc aux Flamands (sûrs de leur force) et aux... Bruxellois francophones qui auraient bien tort de se tracasser en attribuant de noirs desseins à ces 100.000 paisibles promeneurs.

Merci, Mme Bénédicte, pour cette lénifiante description! Mais, au fait, vous n'avez nulle part fait allusion au pourquoi du *Gordel*. Simple oubli, sans doute.

Le désespoir de Charles

Remontons le temps jusqu'au 5 septembre dernier, ce jour-là, Charles Picqué, interviewé par le tandem William Bourdon-David Coppi (*Le Soir*), ne cachait pas son pessimisme quant à l'avenir de la Belgique. À moins que, disait le Président bruxellois, les 3 Régions ne se décident à coopérer!

Y croyait-il vraiment? Il semblait bien que non lorsqu'il reconnaissait que chaque Région avait concocté son propre plan en ignorant superbement ceux des autres.

"Pour Charles Picqué, commentait D. Coppi, ça devient sérieux: *le pays fiche le camp*. Et, inquiet toujours, il ne choisit pas. Son Bruxelles balance entre une Flandre qu'il accuse de trop étreindre sa capitale et une Wallonie dont il déplore le peu d'intérêt pour la ville européenne. Comme si le ministre-président s'était fait une religion: Bruxelles deviendra un district international..."

Au fait, n'était-ce pas André Renard qui, déjà en 1961, suggérait de doter Bruxelles d'un statut proche de celui de Washington DC (*District of Columbia*)?

"Les bons Belges du Sud"

Pourquoi la Belgique tient-elle toujours vaille que vaille? se demandait David Coppi le 16 septembre dans *Le Soir*. Parce que, répondait-il, c'est "un miracle quotidien qui doit beaucoup aux responsables

francophones" alors que — ô paradoxe — "l'avenir du pays ne dépend plus vraiment d'eux — les clés se trouvent en Flandre".

La génération actuelle des responsables wallons, devenue "étrangère au 'fédéralisme' des pères, insensible au 'combat' des anciens" se plaint dans "un post-fédéralisme" brumeux. Et Coppi de rappeler l'incessante agitation d'un Elio Di Rupo, campé en 'Grand Protecteur' du Système, sans oublier une Joëlle Milquet jouant les passionnées belgoises, un Didier Reynders au silence prudent et des Écolos qui ont "déserté le terrain institutionnel". Un plan Marshall certes pour requinquer la Wallonie, mais surtout pour sauver la Belgique! Quant aux Wallons, tous brillent par leur silence, que ce soient les "happartistes, fédéralistes, régionalistes ou chantres de l'identité wallonne".

Enfin, pour coiffer le tout, un ministre-président wallon qui, peu auparavant, se rendait à Courtrai — 'à Canossa', aurait-on dit il y a dix ans, ironisait D. Coppi. — pour supplier son homologue Yves Leterme de gober son baratin!

Bref, il faudrait sauver la Belgique et redresser la Wallonie. Comme on ne peut pas faire deux choses à la fois, il faudra choisir... et vite.

Scission de la Sécu...

On y va. À pas lents sans doute, mais on y va! Dans *Le Soir* du même jour, Bart De Wever, président de la NV-A, répondait à D. Coppi qui l'interrogeait sur les menaces pesant sur la Sécu "ationale": "Pour le marché de l'emploi, il faut aller vite. Pour la Sécu et les soins de santé, je souhaite que l'on régionalise le système entier", déplorant au passage la prudence d'Yves Leterme (CD&V) et de Johan Vande Lanotte (SP).

S'il n'y a, estimait De Wever, que 15% de Flamands qui veulent "la séparation pure et dure, plus de 75 % en revanche se diront favorables à la régionalisation de la Sécurité sociale".

On joue ici sur les mots, car, s'il n'y a plus de Sécu commune, il n'y a plus d'État belge!

Recherche fondamentale, c'est quoi ça?

La carte blanche publiée dans *Le Soir* (13.09.05) avait 12 signataires, tous titulaires d'un Prix Francqui. Que nous disaient ces personnalités universitaires? Une chose capitale: "le plan Marshall a oublié la recherche fondamentale!"

Oubli fâcheux puisque, comme on le voit aux États-Unis, c'est "de la puissance de la recherche fondamentale" que dépend la bonne santé de la recherche appliquée — pour laquelle, il est vrai, le plan Marshall réserve 270 millions d'euros.

Autre anomalie de taille: la séparation des

>>>

compétences entre la Région wallonne en charge des retombées industrielles et la Communauté française gérant la recherche fondamentale. C'est du Kafka à l'état pur, ajouterons-nous!

Les 12 espèrent — c'est hélas! tout ce qu'ils peuvent faire — un regroupement des compétences sur une seule tête ministérielle, car la Région n'a pas pour vocation "*de voler au secours de riches industries quand la recherche académique est réduite à la portion congrue*". Et d'ailleurs — on s'en serait douté — "*la Flandre l'a bien compris qui, avec le Vlaams Instituut voor Biotechnologie utilise les seuls critères de l'excellence pour financer à égalité les recherches les plus fondamentales et les recherches appliquées (...) La recherche académique francophone est profondément malade. Maintenir la carence actuelle de son financement aura pour conséquence l'affaiblissement de la recherche appliquée*". L'avertissement est on ne peut plus clair.

Enfin, les 12 appelaient "*à une rupture complète avec les comportements du passé*", condition *sine qua non* pour réussir un redressement de la Wallonie. Le bon sens l'emportera-t-il sur les appétits sous-régionalistes toujours aiguisés en Wallonie? Ce n'est certes pas acquis!

Bernard et l'ULg

Depuis la fin de septembre, l'université de Liège a un nouveau recteur: M. Bernard Rentier qui succède à M. Willy Legros (accessoirement baron). Parmi les mirifiques projets énoncés, on notera la volonté de dynamiser le développement économique régional et l'intention de promouvoir les arts et la culture. Rien que du louable là-dedans. Mais M. Rentier entend encore fédérer les universités francophones dans le cadre "*d'une Belgique unie et solidaire*" (ndlr: entendu le texto le 30 septembre sur RTC Liège).

Suivait un appel à la formation "*d'une alliance universitaire franco-flamande*" qui, si nous avons bien compris, irait de Maastricht à Nancy (ndlr: pour une fois, c'est un progrès, la France n'est plus tout à fait oubliée). "Bernard Rentier, conclut Eddy Lambert (*Le Soir*, 24.09.05) a quatre ans pour aller jusqu'au bout de ses rêves". Le journaliste serait-il incrédule?

"Wallons, réfléchissez à votre destin..."

...prévient Paul-Henry Gendebien

(*L'Echo*, 14.10.05). La Wallonie vit, en effet, une crise existentielle profonde: le PS wallon, en position de force, n'est plus que "*pouvoiriste (et) le populisme (lui) tient lieu désormais d'idéologie*". L'opinion publique? "*anesthésiée et résignée*"; le pouvoir? "*personnalisé à outrance*"; "*le principe sacré de la séparation des pouvoirs*"? il est déjà mort! Quant au Parlement de Namur, gardien (en théorie) des li-

bertés publiques, il se tait obstinément.

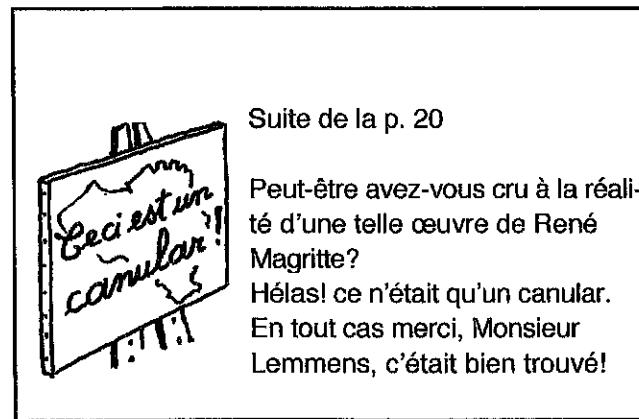
C'est, dans toute sa splendeur, le régime des partis qui empoisonne toute la société. Ces partis, comme de fidèles satellites, tournent inlassablement autour d'un PS devenu centriste à un point tel que n'importe quelle formation peut se faire son complice sans perdre son âme.

"Les instances du PS mais aussi les institutions wallonnes ont accepté la nouvelle ligne belgicaine et monarchiste de M. Di Rupo (...) aux yeux duquel la Wallonie (n')est (plus qu')une succursale du royaume de Belgique". À la veille du marathon institutionnel prévu par la Flandre, il faut, affirme P.-H. Gendebien, modifier le système électoral afin d'élire le ministre-président wallon au suffrage universel à deux tours et d'élire un député par circonscription au même mode de scrutin. Enfin, les Wallons doivent obtenir le droit de peser par référendum sur les grandes décisions. C'est tout le régime belge qui est menacé non seulement par "les affaires" récentes, mais encore par "*la radicalisation nationaliste flamande*". L'avertissement est clair et compréhensible par tout Wallon soucieux de dignité!

Jacques Liénard

Solutions du jeu de la p. 24 :

1 A — 2 B — 3 C — 4 C — 5 B



Peut-être avez-vous cru à la réalité d'une telle œuvre de René Magritte?
Hélas! ce n'était qu'un canular.
En tout cas merci, Monsieur Lemmens, c'était bien trouvé!



nie-France

Rédaction:

le Gerlache, 4000 Liège
tél. + fax: 04 253 26 47

Rédacteur en chef: Jacques LIÉNARD

Secrétaire de rédaction:

Adrien LAURANT — tél. 085 51 25 52.

Secrétaire adjoint: Boris COUNE

Composition et mise en page:

Monique WESMAEL

Trésorier: Jacques BONNIVERT

tél. 04 388 27 00.

Éditeur responsable:

Jacques-Yves CHARLIER,
34, rue de la Baume,
4470 St-Georges s/Meuse
Tél. + fax: 04 275 36 20
GSM: 0477 29 63 24.

Correspondant en France:

Pierre MÉLOT, Le Barsac, 07230 Payzac
Tél. 0033 (0) 4 75 39 99 32.

Avec la collaboration de

Mmes Geneviève DAVOISE
et Edwina FASTREZ;

MM. Pierre BERTRAND, CHANTECLER,
Cédric CHOPIN, Jacques DEHAES,
Marc DE MIDDELEER, Guy DENIS,
Paul DURIEUX, Joël GOFFIN,
Patrick HEUSCHEN, Pierre HUPET,
Daniel JOZIC, Michel LEMMENS,
Michel MARTENS, Pierre-René MÉLON,
Pierre MÉLOT, OCULUS,
Claudio OPASSICH, André PATRIS,
Marc PHILIPPE, Georges RÉGIBEAU,
Jacques ROGISSART, Eric SMETS,
Marc SUTTOR, René SWENNEN.

Sous le parrainage de

MM. Pierre BERTRAND,
sénateur honoraire,
Robert COLLIGNON,

ancien président du Parlement wallon,
Philippe DETROZ, professeur;

Albert SALON,

ancien ambassadeur de France
président du Forum francophone
international (FFI)

de Avenir de la langue française,
Jean-Pierre LEVECQ, ancien député,
ré PATRIS, directeur honoraire de la
Maison de la Francité,

Roger PINON,

professeur d'école normale e.r.,
René SWENNEN, écrivain et avocat
aux barreaux de Liège et de Paris.

Partisans du retour de la Wallonie à la France, faites de votre position convaincue une attitude convaincante!

Deux formules sont à votre disposition pour propager cette solution d'avenir:

* sur simple demande adressée au rédacteur en chef (coordonnées ci-contre), vous recevrez gratuitement d'anciens numéros de *Wallonie-France* (dans la limite des stocks encore disponibles).

* vous pouvez vous abonner à l'essai (ou offrir un abonnement à un proche, un ami pour quelques mois à titre de cadeau). Il vous suffit de remplir le bulletin de commande ci-dessous (**à détacher, photocopier ou recopier**)

Je soussigné:

rue n°

code postal. localité.

prie l'éditeur responsable de *Wallonie-France* de m'adresser un exemplaire de la revue bimestrielle ou de l'envoyer à la personne ci-dessous:

Mme, Mlle, M.

rue n°

code postal. localité.

pendant 6 mois (3 numéros) à partir du mois de

Je verse la somme de faveur de 5 euros (3 numéros)
sur le compte bancaire n° 068-227198376 de *Wallonie-France*
à 4130 Tilff.

Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et
adresse au trésorier (coordonnées ci-dessous).

Je désire (Je ne désire pas) que mon identité soit communiquée
au destinataire de cet abonnement cadeau.

* Biffer les mentions inutiles.

Date: Signature:

Abonnement

	Belgique	France et Europe
simple	15,00 euros	17,50 euros
soutien:	20,00 euros	22,50 euros
étudiant, chômeur:	8,00 euros	10,50 euros

À verser au compte 068-2271983-76 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff

Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et
adresse au trésorier M. Jacques Bonnivert, 14, rue des Aubépines,
B 4130 Tilff.